LE PATRIOTE DE L'OUEST

S'il est un pays au monde où l'on ait gardé le culte du beau parler de France, c'est bien le vôtre...
(Paroles de M. Raymond Brugère aux membres de l'Alliance française de Montréal.)

NOTRE FOI!



NOTRE LANGUE!

La force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

PIE X.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 5 décembre 1934 — No 40

REFLEXIONS

En lisant un discours

Il y a quelques jours, M. Raymond Brugère, le nouveau ministre de France au Canada, était l'hôte d'honneur de l'Alliance française à Montréal.

Après la réception d'usage et les formules de présentation, M. Brugère exprima son admiration en face du travail accompli à Québec pour la sauvegarde de la langue française; il se dit vivement impressionné de l'attachement opiniâtre des Canadiens français au parler des ancêtres, le point de ralliement de leurs efforts incessants. "L'Alliance française, affirme-t-il, représente ce que nous, Français, avons de plus cher au monde: le groupement des intelligences et des coeurs autour de cet incomparable centre de ralliement qu'est la langue française. Vous vous êtes donné pour mission de faire connaître combien doux est le beau parler de France". Au premier abord, pour un nouveau venu, votre tâche au Canada, dans la province de Québec, dans la ville de Montréal aux trois quarts française, paraît un travail superflu. S'il est un pays au monde où l'on ait gardé le culte du beau parler de France, c'est bien le vôtre.

M. Brugère, dans sa perspicacité, a vu juste. Malgré le visage plus ou moins défiguré de certaines grandes villes de l'Est où des hommes d'affaires de notre race placardent, avec un sans-gêne! leurs maisons d'annonces-réclames et de pancartes rédigées dans un vulgaire anglais, anomalie inexplicable qui a déclanché une heureuse campagne de refrancisation, nos compatriotes du Québec ont su, depuis les premiers jours de la colonie, veiller sur le dépôt sacré. Ce travail de longue haleine a eu les résultats qu'admire le ministre français.

S'il poussait maintenant ses pérégrinations jusqu'aux lointaines provinces de l'Ouest, du "Wild West", comme l'on était accoutumé d'appeler cette partie du territoire canadien, et ne se contentait pas de contempler, comme certains touristes dilettantes ou distraits, la seule physionomie anglaise des métropoles, agglomérations de populations venues de tous ciels, il entendrait du fond de nos campagnes les pulsations de coeurs bien français, sans cesse tourmentés par le souci de perpétuer les traditions culturelles, foi et langue, apportées de la province-mère: il verrait que la bonne vieille grammaire est toujours à l'honneur et qu'elle a été l'objet de bien des luttes depuis le quart de siècle que nous montons la garde autour de nos écoles.

Moins bien partagés sous le rapport de l'ambiance et des moyens de formation intellectuelle que nos compatriotes de l'Est, nous avons dû, au prix de quels sacrifices! nous évertuer à parer à ces désavantages par des organisations religieuses et nationales, des programmes français en marge du curriculum officiel, des examens provinciaux de langue française...

Grâce à ces initiatives, quotidiennement fécondées par le dévouement de nos groupes situés à des milles les uns des autres, nous sommes demeurés nous-mêmes, c'est-à-dire profondément religieux et Français.

Mais, encore une fois, pour nous découvrir, nous entendre parler nous voir agir, nous surprendre à l'oeuvre, il faut plus qu'un arrêt de quelques minutes au débarcadère d'une quelconque gare de grande ville à l'américaine, ou de quelques heures dans un banquet d'un quelconque "Board of Trade"; il faut faire une randonnée dans les campagnes et villages de la prairie et causer à nos populations de Gravelbourg, de Ponteix, de Laflèche, de Willow-Bunch, de Marcelin..., où se sont établis, en bons terriens, les contingents canadiens-français du Québec et les populations françaises émigrées des vieux pays. C'est là qu'il faut aller, avant de s'en retourner d'une excursion à la Côte, pour emporter avec soi la conviction que le français vibre, claironne encore sur les lèvres des groupes de l'Ouest et qu'il n'en est pas encore à son "nunc dimittis".

✤ ✤ ✤

M. Brugère touche ensuite à la question du bilinguisme. Il félicite les membres de l'Alliance, français et anglais, qui travaillent à abattre par le bilinguisme des barrages de pensées nuisibles à notre unité nationale. "Attirer à vous vos compatriotes d'expression anglaise, c'est faire oeuvre nationale, c'est aussi leur rendre service, car, vous, Canadiens français, vous seriez vraiment par trop avantagés si c'était seulement dans vos rangs que devraient se recruter les bilingues".

Nous aimerions que la presse anglaise traduise ces paroles à la foule anglophone des provinces mixtes pour que disparaissent "les barrages de pensées nuisibles" à l'union nationale. Nous avons depuis longtemps fait la moitié du chemin dans les sentiers du bilinguisme; nous parlons l'anglais, nos enfants le parlerons mieux et tellement que si nous voulons demeurer bilingues demain, il nous faut incessamment surveiller de pres l'enseignement français dont font si peu de cas les gouvernements provinciaux. Chose curieuse, le problème du bilinguisme, pour nous de l'Ouest, c'est de ne pas perdre le français, car, avec les programmes officiels, l'anglais chez la génération montante aura toujours un soin exagéré de sa préservation.

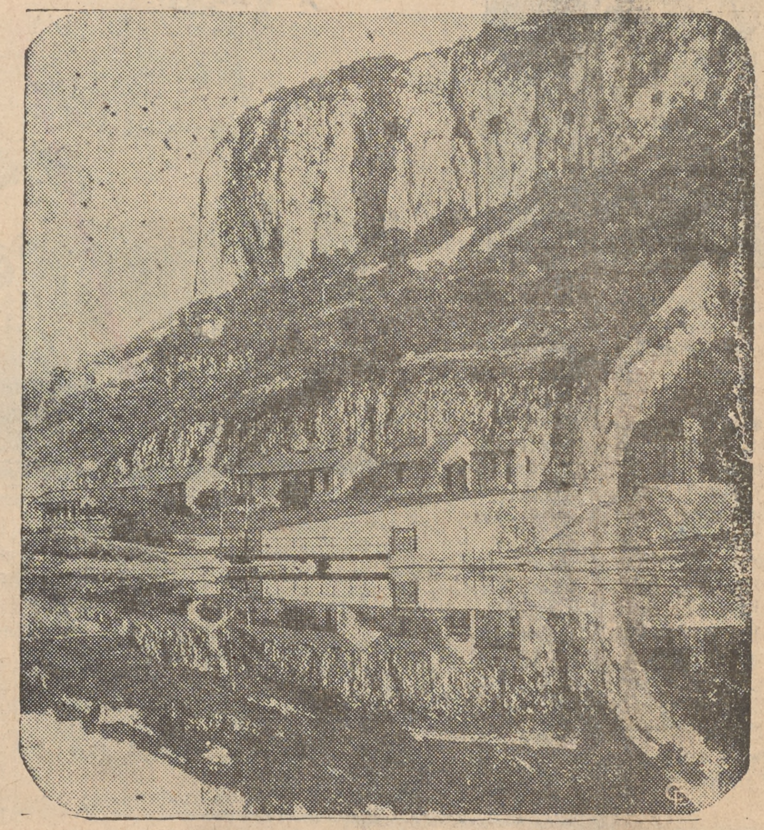
A MM. les anglophones de faire l'autre moitié du chemin en apprenant le français pour enlever les barrages d'idées et d'actions nuisibles. S'ils ne voient immédiatement que nous pouvons "être trop avantagés", c'est que nous sommes trop indifférents, trop nonchalants à le leur, démontrer. Supposons — supposition de réalisation difficile, mais non impossible — qu'un beau matin, trois millions de citoyens de race française, fortement saisis, — à la pensée qu'ils sont toujours les dindons de la farce! — d'un profond sentiment de fierté, prennent une résolution comme celle-ci: Nous ne parlerons désormais partout que le français, dans les magasins, les maisons de commerce, les banques, les bureaux de poste, dans les transactions, au téléphone, dans les usines, sur les chemins de fer, les tramways, les rues; nous n'achèterons que chez les nôtres, ou, s'il le faut, ailleurs, mais à condition qu'on nous serve en notre langue; nous demanderons à Ottawa, chacun, une copie de toutes les publications anglaises traduites en français, nous les exigerons sans relâche que le dernier d'entre nous n'ait obtenu sa copie; nous nous lèverons comme un seul homme, d'un océan à l'autre, le jour où un déni de justice nous sera fait, que ce soit dans les provinces maritimes, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta; nous exigerons le respect de notre culture et de notre croyance dans les écoles canadiennes, respect prescrit par la Constitution du pays; nous demanderons aux délégués assemblés pour modifier cette Constitution de la remodeler de façon assez précise pour que l'on ne puisse plus l'interpréter à notre désavantage; nous ne voulons plus être traités comme des "foreigners" ou des types de race inférieure, mais exigeons l'égalité avec nos concitoyens de langue anglaise, auxquels nous n'avons rien à envier en fait de culture, de civilisation ou d'habileté dans les sciences politico-sociales; dorénavant nous ne recevrons plus que les journaux français; nous supporterons nos oeuvres de presse, nos organisations sociales et nationales; nous instituerons des clubs français, financiers, agraires ou philantropiques; nous cultiverons dans l'âme de nos enfants un idéal de loyauté envers l'autorité religieuse et nationale, envers la patrie, notre patrimoine ancestral, en formant chez eux un sens, une conscience nationale...

Et nous vous demandons, après la réalisation persévérante de cette résolution, si nos flegmatiques anglophones ne secoueraient pas leur froideur ou leur morgue pour apprendre le français, afin de faire sauter les barrages si nuisibles.

Voilà quelques considérations ou réflexions que nous inspirait le magnifique discours du sympathique M. Raymond Brugère.

Joseph VALOIS, O.M.I.

LA FORTERESSE DU GIBRALTAR



Est représentée ici la fameuse citadelle historique du Gibraltar. Elle donne on ne peut plus magnifiquement sur la mer Méditerranée. L'on sait que la vieille forteresse, à cause de sa position avantageuse et de ses galeries intérieures creusées dans le roc, sut vaincre successivement de 1779 à 1783 de redoutables assauts de la part des Espagnols et que, durant la Grande-Guerre de 1914, elle fut un moyen de défense très puissant.

MARIAGE DU DUC DE KENT

La cérémonie anglicane a eu lieu dans l'abbaye de Westminster, en présence de 1,500 personnes, dont trois rois, et la cérémonie orthodoxe grecque, un peu plus tard, dans une chapelle du palais de Buckingham.

LONDRES. — Un faste vraiment royal a marqué le mariage du plus jeune des fils de Leurs Majestés, le duc de Kent, avec la princesse Marina de Grèce.

La cérémonie anglicane a eu lieu dans l'historique abbaye de Westminster, en présence de 1,500 personnes au premier rang desquelles il y avait, outre Leurs Majestés britanniques, le roi et la reine de Norvège, le roi et la reine de Danemark.

La cérémonie orthodoxe grecque a eu lieu un peu plus tard, dans une chapelle du palais de Buckingham.

Une foule énorme a acclamé les jeunes époux entre l'abbaye et le palais royal.

L'hommage du Canada

Londres. — De nombreux canadiens assistaient au mariage du duc et de la duchesse de Kent. Des centaines d'autres ont regardé défiler le cortège.

L'immeuble du gouvernement canadien à Londres, qui était sur le parcours du cortège, était décoré aux couleurs britanniques, canadiennes, grecques et danoises. Au-dessus du portique, on remarquait une gigantesque feuille d'érable éclairée par 150 ampoules électriques.

Présents du premier ministre et du cabinet.

Londres. — Les présents faits au duc et à la duchesse de Kent par le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, et par le cabinet canadien ont été remarqués. Ils consistent en deux coupes d'or massif dont les anses sont faites de serpents d'or sur lesquels est gravée la majuscule "A", entourée de feuilles de laurier.

Sir Cecil Harcourt Smith, spécialiste des oeuvres d'art de Sa Majesté a semblé très intrigué par l'histoire mystérieuse de ces coupes. Il se demande la signification des symboles qui y ont été gravés. Le savant a déclaré que la reine d'Angleterre s'intéresse vivement à ces oeuvres d'art et qu'elle semble s'expliquer leur histoire.

L'ami de Staline assassiné

Un complot pour anéantir le communisme

LENINGRAD.—Serge Kiroff, chef soviétique, le bras droit de Staline, a été assassiné par Nicolieff, un russe et ancien communiste. C'est le troisième chef communiste victime d'assassinat depuis l'avènement du bolchévisme en Russie. On annonce la tenue de manifestations hostiles à Moscou, Leningrad et Kharkov. Un communiqué affirme que dix officiers de l'armée rouge ont été exécutés à la suite d'un complot pour assassiner au même moment, tous les leaders soviétiques. Plusieurs généraux ont été démis de leurs fonctions.

Pour la défense nationale

La Chambre consent $195,800,000 à la marine et $109,296,000 à l'aviation militaire.

PARIS. — Les crédits que la Chambre des députés affecte à la défense nationale en 1935 forment maintenant un total d'un peu plus de 732 millions de dollars. Après avoir voté à l'armée près de 427 millions de dollars, la Chambre a consenti $195,800,000 à la marine et $109,296,000 à l'aviation militaire.

M. Piétri a laissé entendre que le gouvernement n'est pas disposé à faire construire des cuirassés qui contrebalancent les deux de 35,000 tonnes que l'Italie met en chantier. Il a dit qu'il importait d'assurer à la marine la coopération d'une puissante aviation. Il a fait remarquer que, relativement à 1914, les forces navales de la France accusent une diminution de 30 pour 100 au point de vue tonnage, mais de seulement 14 pour 100 au point de vue puissance d'action.

Flandin est victorieux

PARIS. — Samedi dernier, M. Flandin, premier ministre de France, a obtenu une autre victoire, lorsque la Chambre des députés lui accorda un vote de confiance approuvant sa demande de fonds secrets pour le ministère de l'Intérieur. Le fonds comprend la somme de 3,700,000 francs ($274,000) dont une partie sera affectée aux journaux et le reste consacré à promouvoir la paix intérieure de la France.

UN TRAITE ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

ROME. — La France et l'Allemagne ont signé, lundi dernier, une entente pacifique au sujet de la vallée de la Sarre. L'Allemagne s'engage à payer $59,400,000 et 11 millions de tonnes de charbon pour les mines et les crédits privés de la France dans la vallée de la Sarre et à assurer des droits égaux aux électeurs sarrois. L'entente doit être présentée aujourd'hui à la Ligue des Nations.

Etat d'urgence

BERLIN. — On apprend d'excellente source que l'armée et la police ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à agir d'urgence. Les congés de Noël sont suspendus. Les mariages, y compris ceux des officiers, doivent être différés. D'autre part, l'instruction des troupes d'assaut nazistes est intensifiée.

D'aucuns disent que ces mesures n'ont nullement trait à la situation extérieure, mais à la menace d'un choc entre la garde naziste et l'armée.

Un conseil à l'Allemagne

PARIS. — Pierre Laval, ministre des Affaires Etrangères de France, avertit l'Allemagne qu'elle assume de lourdes responsabilités en se tenant à l'écart des pourparlers internationaux. Tous ceux qui altèrent une frontière troublent la paix européenne. Avis à ceux qui veulent modifier le traité de Versailles. Quant à la question de la Sarre, M. Laval acceptera la décision des Sarrois.

Herriot n'est pas content

Dans l'entourage de M. Herriot on dit que ce dernier trouve que M. Laval ne poursuit pas avec assez d'énergie la politique de rapprochement franco-russe inaugurée par son prédécesseur, M. Barthou.

Les provinces de l'Ouest doivent-elles rembourser?

Le Conseil Privé prend en délibéré leur appel contre un jugement en faveur du gouvernement fédéral.

OTTAWA. — Les quatre provinces de l'Ouest sont en cause au sujet des droits de coupe qui fut entendue par la Cour Suprême du Canada à ses assises de 1933. La décision de la Cour Suprême alla contre les provinces et en faveur du Dominion. Les provinces par la suite interjetèrent appel au Conseil Privé et les dépêches de Londres nous apprennent que le jugement a été pris en délibéré.

L'affaire avait été référée aux tribunaux après que le Dominion eut remis aux provinces les terres de la couronne. La section 47 des règlements de la loi des terres du Dominion pourvoyait à ce que le bois sur les terres des colons ne pouvait être vendu sans un permis. Les colons étaient tenus de payer pour ce permis, mais quand ils reçurent leurs droits, leurs contributions leur furent remboursées.

Quand les provinces reprirent les terres de la Couronne, elles voulurent savoir si elles étaient responsables du remboursement de ces contributions des colons ou si cela relevait du fédéral. La Cour Suprême décida que les provinces devaient en assurer l'obligation.

PRESIDENT DU MEXIQUE

MEXICO. — Le général Lazaro Cardenas, âgé de 39 ans, un vétéran de la Révolution, a été élu président du Mexique. Il entre en fonctions pour un terme de six ans. Il succède au général Abelardo R. Rodriguez. C'est le plus jeune des 45 président que s'est donné le Mexique.

Départ de Frits Thyssen pour l'Argentine



London,— Le départ pour l'Argentine de Frits Thyssen, riche propriétaire d'acieries dans le territoire de la Ruhr, provoque des commentaires chez quelques politiques clairvoyants. Thyssen était maître-trésorier du parti naziste lorsque le chef Adolf Hitler s'empara du pouvoir. A l'heure actuelle, Thyssen est probablement l'un des plus influents de son parti.

Le péril socialiste.

Une doctrine et ses atrocités

Nos lecteurs ne pourront lire sans frémir le récit des atrocités commises durant la révolution des Asturies en Espagne, que nous reproduisons en page quatrième.

L'on se rappelle la prophétie d'un député espagnol après l'abdication du roi Alphonse XIII: "La question sociale, en Espagne, ne sera tranchée que lorsque les mineurs des Asturies auront dit leur mot. Ce sera terrible. Vous verrez."

Ce fut barbare! d'une cruauté inouie!

Un exemple: Certains — ecclésiastiques — furent massacrés "en tas" aux bords de tranchées hâtivement ouvertes à leur intention... Un religieux a été brûlé vivant après que ses vêtements eurent été arrosés de pétrole. Enfin, le corps d'un de ces martyrs fut découpé et les morceaux exposés comme une viande de boucherie sur l'étal d'un commerçant de ville."

(Croix de Paris)

Dans les Asturies, 35 ecclisiastiques ont été tués.

En fait d'atrocités, la révolution espagnole rejoint celle du Mexique en 1929. Lisez, du même journal, le récit du meurtre de deux prêtres: "Les assassins commencent par couper les bras de l'un d'eux, afin, disaient-ils en ricanant, qu'il ne puisse célébrer la messe. Ils voulurent ensuite l'obliger à monter sur un arbre, auquel ils s'apprêtaient à mettre le feu. Voyant qu'il lui était impossible d'exécuter leur ordre barbare, ils le tuèrent au pied de l'arbre."

Si les communistes, apaches des temps modernes, ont pu se livrer à de telles monstruosités, c'est que "les leviers de commande" sont entre les mains des socialistes en Espagne. Au Mexique, ils sont entre les mains de révolutionnaires, qui rêvent d'établir la question sociale sur les bases d'un Etat socialiste ou athée.

Nous pouvons en juger par les principes qu'énonçait un membre du Syndicat Rouge devant 1,200 maîtres d'école — ces principes constituent la charte de l'éducation socialiste contre laquelle proteste énergiquement l'épicopat mexicain.

1. Jusqu'ici, l'enfant a été la victime de ses aînes: clergé, parents, professeurs.

2. Le Syndicat Rouge marque d'un trait de feu la route spacieuse de l'avenir; écoutez-le et agissez.

3. Le socialisme n'impose rien, indique la liberté et veut qu'elle soit aimée.

4. Le professorat officiel est une exploitation qui doit, pour être protégée, s'unir au mouvement des héros des champs et des ateliers (au contact desquels il se sentira honoré) pour détruire totalement les classes parasites: clergé, bourgeoisie, intellectuels.

5. Comme ledit professorat n'a pas la mentalité éclairée et qu'un bon groupe voudra agir par tromperie, les ouvriers mettront des espions pour que l'enseignement socialiste soit implanté.

6. Comme il existe une autre profession anonyme: le clergé, le foyer, qui travaillera à anéantir l'oeuvre du néo-socialisme, l'enfant appartiendra à la communauté à l'âge de 5 ans.

7. Tous les élèves seront internés dans les fabriques un jour par semaine; ils passeront une autre journée dans les champs pour qu'ils s'habituent à ce que doit être leur vie.

8. Pour arracher à l'enfant l'idée du foyer, on lui fera comprendre qu'il ne doit ni respect ni amour à ceux qui prétendent s'être sacrifiés pour lui donner la vie, puisqu'il n'y eut aucun sacrifice mais seulement jouissance.

9. Tous les maux qui pèsent sur l'humanité proviennent du clergé qui prépare ouvriers et paysans à être exploités, en solutionnant tout par leur éternité discréditée.

10. Dans l'histoire de Mexico, le clergé a eu trois grands complices: Iturbide contre Hidalgo, général Diaz contre la Réforme, Victoriano Huerta contre Madero.

11. Le Pape, les évêques, sont des reptiles dangereux, il faut qu'ils disparaissent.

12. Dieu n'existe pas; la religion est un mythe, la Bible un mensonge.

13. A bas les professionnels, les bourgeois et les Universités hypocrites.

14. Plus d'idoles, c'est-à-dire plus de parents ou de personnes à respecter: ni Dieu ni maîtres.

Et dire qu'il se trouve des gens au Canada pour nous blâmer, parce que nous nous dressons de toutes nos forces contre le péril socialiste. Révolution pacifique! nous chantent-ils pour nous calmer. Révolution pacifique? Il n'y en a pas de révolution pacifique, et, toutes celles que nous avons connues ou lues dans l'histoire, étaient des tueries épouvantables. J. V.

Intronisation de S. Exc. Mgr MacDonald

VICTORIA. — L'installation de S. E. Mgr John MacDonald, dixième évêque de Victoria, a eu lieu, mercredi dernier, en présence de plusieurs membres du clergé, de représentants de la ville et du gouvernement et d'une foule de fidèles, dans la cathédrale St-André.

S. E. Mgr Duke, archevêque de Vancouver, donna le sermon de circonstance.

S. E. Mgr MacDonald succède à S. E. Mgr Murray, maintenant évêque de Saskatoon.

S. E. Mgr Emile Yelle

MONTREAL. — S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, est revenu de sa première visite **ad limina**, à Rome. Il restera dans la région de Montréal jusqu'au 10 décembre. Le 8, en la fête de l'Immaculée-Conception, il ordonnera prêtre au grand séminaire M. l'abbé François Normandin, qui appartient à son diocèse.

Requête des catholiques

LES REPRESENTANTS DES ECOLES SEPAREES VERRONT M. HEPBURN AVANT LA SESSION

TORONTO. — Le premier ministre Mitchell Hepburn a dit que le gouvernement n'étudierait pas avant janvier les changements demandés à la loi des écoles séparées d'Ontario. Il fit cette précision en marge d'un rapport à l'effet que la demande devait être laissée sur le tapis pendant au moins un an.

M. Hepburn a dit qu'il avait demandé aux représentants des écoles catholiques de le venir voir vers le temps où la législature serait convoquée.

La guerre n'est pas imminente

LONDON. — D'un voyage en Europe, au cours duquel il a conversé avec plusieurs dignitaires ecclésiastiques, Mgr Kidd, évêque de London, emporte l'impression que la guerre n'est pas imminente dans cette partie-là du monde, que les pays européens ne désirent nullement la guerre et ne sont du reste financièrement pas en mesure d'y recourir.

La session provinciale

La bière au verre

REGINA. — D'après la nouvelle loi, seulement les hôtels auront le privilège de vendre la bière au verre. Le bill modifiant la loi des liqueurs a subi la deuxième lecture. Il a été ensuite transmis au Comité de la Chambre, et l'on n'en entendra plus parler d'ici après Noël, alors que la législature sera convoquée de nouveaui.

Les villes et les cités recevront ce privilège qui sera appliqué d'après la moyenne de la population. Ces débits de bière seront ouvert de 8h. a.m. à 10h. p.m. Régina aura droit à 19 débits. Des permis seront aussi accordés aux clubs, les clubs de golf inclus, aux cantines, aux camps, aux arsenaux et casernes de la milice permanente et non permanente et de la police montée.

Selon le présent projet de loi relative à la bière au verre, les privilèges ne s'étendront pas aux femmes, soit par des débits séparés, soit par l'intermédiaire des débits réguliers.

Les permis seront octroyés d'après la proportion de la population. Un premier permis sera concédé pour une fraction de 500 personnes; deux pour une population de 500 personnes jusqu'à 1,000; trois, pour une population d'au moins 2,000; quatre pour une population d'au moins 3,000 et un permis pour chaque 4,000 additionnel.

S'il y a violation à la loi, l'hôtelier perdra son permis indéfiniment. Les requérants doivent être sujets britanniques, résidents du Canada pour au moins un an et être âgés d'au moins 21 ans. S'il s'agit d'associés, tous les associés doivent se conformer aux stipulations de la loi; s'il s'agit d'une corporation, la majorité doit s'y conformer. Les patrons de ces débits doivent en refuser l'entrée aux femmes, aux jeunes gens au-dessous de 21 ans, aux officiers de police qui ne sont pas en fonctions.

Les patrons devront acheter la bière des bureaux de liqueur du gouvernement et non directement des brasseries. Toute sollicitation de la part des agents de brasseries auprès des patrons est en contravention avec la teneur de la loi et peut amener la perte du permis et pour le patron et pour la brasserie. La même sanction s'applique aux patrons qui se laisseraient induire à acheter toute autre marque de bière.

M. Demers

M. Omer Demers blâma la vente du vin intoxicant dans les magasins de liqueurs. "Du vin à 30 pour cent d'alcool n'est plus du vin, dit-il, c'est du whisky."

Il suggère que le gouvernement ne devrait pas viser à obtenir son revenu de la vente de permis, mais plutôt de la vente de la boisson. Il croit que le prix élevé du permis peut conduire à la contrebande, au "bootlegging", sur une grande échelle. En demandant que les permis ne soient pas seulement concédés aux hôteliers mais à d'autres individus, il donne comme raison que ça peut conduire au monopole.

Surplus salaire aux secrétaires municipaux

REGINA. — Le gouvernement paiera de $15 à $30 par mois aux secrétaires municipaux, dans les municipalités rurales où l'on a donné du secours. C'est en prévision du travail surrérogatoire accomplis par ces secrétaires pour l'administration du secours depuis le jour où la municipalité a demandé de l'aide jusqu'au 30 avril 1935. Cette déclaration est contenue dans une réponse du gouvernement à H. H. Kemper (C.C.F. Gull Lake).

La loi du jury

REGINA, 27 nov. — Le bill no 4, modifiant la loi du jury, a été adopté en troisième lecture. Le bill, entre autres choses, réduit le nombre des jurés de 12 à 6. Il sera en vigueur le 1er juillet 1935.

Le bill, constituant la législation supplémentaire pour la mise en opération de la loi fédérale du Crédit Agraire, a subi la deuxième lecture. Il pourvoit à l'exemption de taxe sur les bons émis par la province.

Le projet de loi destiné à rappeler la loi scolaire de 1934, qui plaçait l'administration du ministère de l'éducation sous le contrôle d'une Commission indépendante a été adopté en deuxième lecture. M. Estey, ministre de l'éducation, remarqua qu'il était de toute nécessité que la responsabilité du ministère reposât sur les épaules de quelqu'un élu par le peuple.

Stork s'objecte

Clarence Stork, C.C.F. de Shaunavon, s'objecta à l'abolition de la Commission, sous prétexte que c'était un retour au patronnage politique. Il prétend que, en sortant l'éducation des sphères de la politiques, les changements seraient beaucoup moins fréquents.

Gardiner

Le premier ministre interjecta que le principe du bill était au programme libéral durant la campagne électorale et que le peuple l'a endossé.

Trois bills à propos des diocèses catholiques

REGINA. — Sans beaucoup de discussion, le Comité de la législature provinciale a approuvé trois bills privés. Les trois bills se rapportent aux changements opérés dans les diocèses catholiques de la Saskatchewan. Le premier est l'incorporation de la corporation épiscopale de la Saskatchewan et l'organisation du nouveau diocèse dont le siège est à Saskatoon; le deuxième bill est l'incorporation des paroisses et des missions catholiques, qui faisaient partie des diocèses de Régina et de Prince-Albert, et qui ont été inclues dans le nouveau diocèse; le troisième bill rend légal le changement de nom du diocèse de Régina "Corporation épiscopale catholique romaine de Régina en celui de "Archiepiscopal Corporation of Regina".

LE SALAIRE DES INSTITUTEURS

REGINA. — Plus de $600,000 en salaires aux instituteurs de la Saskatchewan, n'ont pas été payés au cours de l'année 1933 selon le rapport annuel du ministère de l'Education, présenté à la Chambre, la semaine dernière. La somme est répartie ainsi: $456,363 écoles rurales, $134,792, écoles de villages et de cités, $12,237, écoles de villes. Les statistiques indiquent une baisse graduelle depuis 1930, des salaires des instituteurs. Les salaires payés en 1931 atteignaient la somme de $6,695,376. En 1921, le montant des salaires était de $4,910,944 et en 1933, il fléchit à $4,111,041.

D'un groupe de 903 instituteurs, 14 recevront moins de $200 pour leur travail de cette année, 87, moins de $300 pour l'année et 585, moins de $500. Seulement, 57 de ce groupe recevront plus de $1,000. La moyenne pour tous sera de $538,70. Ceux qui reçoivent moins de $200 ne participeront pas à l'octroi gouvernemental alloué aux écoles ouvertes durant deux cents jours.

Ces chiffres ont été compilés par J. R. MacKay, président de la "Canadian Teachers' Federation" et de la branche de la Saskatchewan, à la suite d'une enquête dans les sept districts scolaires où l'enseignement se fait par des membres de la "Federation". Il a découvert que ces institutions reçoivent à peine la moitié du salaire qu'ils touchaient en 1930.

M. MacKay énumère au nombre des causes de ce rabais, la réduction, en 1932, des octrois scolaires qui a eu aussitôt sa répercussion sur les salaires des instituteurs, la mévente des produits agricoles, les mauvaises récoltes. Les instituteurs, ajoute MacKay, ont porté leur part du fardeau de la dépression.

Au nom de son association, il demande au gouvernement la restauration de l'octroi scolaire au moins à son ancien niveau et l'institution d'un salaire minimum en bas duquel aucun autre ne pourra être payé sans la permission expresse du ministre de l'Education, et seulement lorsque le district en question sera absolument incapable de verser davantage.

Même dans ce cas, nous opinons que le reste de la province devrait aider sous forme d'un subside gouvernemental. L'Education de l'enfance est la responsabilité de tous et les instituteurs ne devraient pas en porter, seuls, tout le poids, et aucun enfant ne devrait être privé d'une éducation aux frais de l'Etat au moins jusqu'à la fin de son "high school."

Les routes

REGINA. — Plus de 6,000 milles de routes ont été entretenus par le ministère de la Voirie durant l'exercice financier terminé le 30 avril 1934, selon le rapport du ministère. Le milléage exact est de 6,597 milles.

De ce nombre, 3,872 étaient des chemins de terre au coût moyen de $58,27 le mille pour l'entretien. Les chemins empierrés (2,049) ont été maintenus au prix de $10.31 le mille. Les chemins huilés (67.8 milles) ont coûté $343.60 le mille. La colonisation et les routes secondaires (609 milles) ont coûté $23.74 le mille.

Vu le manque d'argent, il n'y eut aucune construction de routes.

Le Service civil

DISCOURS DE GARDINER EN FAVEUR DU NOUVEAU PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI DU SERVICE CIVIL — PAS DE PARTISANNERIE

En présentant le bill modifiant la loi du Service civil, M. Gardiner, premier ministre, fit plusieurs remarques au sujet de ce corps administratif.

A son opinion, la loi précédente n'a certes pas amélioré les relations entre le Service civil et le gouvernement. Il n'est pas opposé à la politique de la Grande-Bretagne qui donne graduellement une part plus grande dans l'administration d'un bon gouvernement au Service civil, il est opposé au patronage de la partisannerie.

Il déclare qu'en Angleterre, les officiers sont nommés par un ordre-en-conseil. Se basant sur des témoignages autorisés, il dit qu'en Allemagne et en Russie, rien dans la loi ne défendait à un membre du Service civil de prendre place au parlement. "Ils se sont imposés au pouvoir par la force et s'y maintiennent par la force." Si nous étions sous le régime socialiste, nous serions gouvernés de la même manière. Le système britannique ne requiert pareille chose. Les employés civils devraient demeurer permanemment à leurs postes peu importe les changements d'administration.

Malheureusement, ajoute-t-il, le gouvernement, nous l'avons eu un exemple durant les dernières années, peut contourner la loi quand bon lui semble. Il fit allusion aux nombreuses nominations dans ce domaine uniquement pour gagner des votes.

Il critique ensuite la commission et dit que la nouvelle loi donnerait au gouvernement la pleine responsabilité, à qui elle appartient de droit. Quant à la clause qui requerrait une majorité du tiers, elle n'est qu'un instrument de la précédente administration pour nous lier les mains. Il est en faveur d'un terme d'au moins sept ans pour les employés civils; il souligna l'importance, dans les temps que nous vivons, du contrôle gouvernemental sur toutes les branches qui se rapportent à toutes les lois, y compris celle du Service civil. Notre position nous place en face de plus lourde responsabilité. "Nous, voulons un corps du Service civil qui s'inspire de l'idée que les services rendus seront reconnus par le peuple et le gouvernement en fonction.

MACAULAY

Macaulay, (C.C.F., Cut Knife) croit que l'ancienne loi a été inscrite dans les statuts précisément pour assurer la stabilité du personnel de ce corps civil, et qu'il ne voit pas beaucoup d'amélioration dans le nouveau bill. "Peu nous importe que ses membres soient libéraux ou conservateurs, ce que nous voulons, c'est le service. Aussi longtemps que nous l'avons, la loi ne devrait pas être touchée. Nous avons des exemples qui prouvent qu'on s'est joué de la loi d'une façon blâmable.

Gardiner sursauta. Il demanda que l'orateur retire sa remarque.

Macauley. — "Si ça va contre le grain . . ."

Gardiner. — "Il n'est pas question de savoir si ça va contre le grain, c'est une affirmation gratuite et incorrecte; elle doit être retirée."

Macauley retire sa remarque et dit: j'approuve le premier ministre lorsqu'il dit "que les lois sont faibles avec les gouvernements dont le moral est faible, et fortes avec les gouvernements forts". Il demande au gouvernement de reviser son projet puisqu'il affaiblit la loi présente.

KERR

Kerr, libéral de Régina, une des victimes de la loi du Service civil, dit qu'il s'opposait de tout coeur au "système corrompu" de la précédente administration, "système, affirme-t-il, qui ferait rougir "Tammany Tiger". Il dit que le peuple a voté pour un gouvernement responsable et que le bill était un pas dans cette direction.

AU MUSEE

C. Stork, (C.C.F., Shaunavon) voulut lire des extraits du rapport de la Commission qui fit enquête sur les accusations de Bryant en 1930.

Davis s'objecta — à moins que ce ne soient de vraies copies.

Stork présenta un original du rapport.

Davis rétorqua que le rapport n'avait jamais été dûment adopté parce que jamais présenté en due forme devant la législature.

Stork dit qu'il ne citerait pas le rapport, vu l'objection.

Davis. — "Mettez-le dans un musée, c'est sa place.

Jardine, libéral de Wilkie, voit dans le nouveau projet de loi un moyen de rectifier les finances de la province. Dans cette question, il ne faut jamais oublier les contribuables.

Williams, chef de l'opposition C.C.F., dit que le Service civil devrait être basé sur le mérite. Il affirma que l'ancienne loi a été dressée par le chef de son groupe.

"Copiée de la Nouvelle-Zélande", interjecta le premier ministre.

Williams dit que si l'administration précédente a congédié bien des employés, ce n'était pas une raison suffisante au gouvernement actuel de suivre la même ligne de conduite.

G. H. HUMMEL

G. H. Hummel, député libéral de Last Mountain, considère que le devoir du gouvernement est de trouver un remède au chômage. Il approuva l'étatisation de la médecine. Les municipalités devraient instituer chacune leur système d'hospitalisation. Pour cela, il pense que la loi municipale a grandement besoin d'un remaniement. Il demande aussi l'abolition de la loi des arrérages de taxes, et veut lui en substituer une beaucoup plus simple.

DONALD LAING

Donald Laing, député libéral de Kerrobert, dit qu'il n'a pas oublié, après cinq ans, la campagne de dénigrement de 1929. Il ressent amèrement encore les termes de "menteurs" et "prévaricateurs" à l'adresse de son parti, tout comme le chef de l'opposition ressent d'être appelé un agent payé de Moscou. Il déclara que le premier devoir du gouvernement est de rétablir l'agriculture sur des bases solides alors le problème des dettes se résoudra de lui-même. Il favorise le projet de l'érection de digues, il relata l'expérience faite dans le district de Dodsland, expérience qui fut très effective. Il dit que la plantation des arbres dans le sud a chance de réussir.

L. H. HANTLEMAN

L. H. Hantleman, député C.C.F. de Kindersley, prétend que nous ne sommes pas dans une meilleure situation financière qu'il y a 20 ans. La terre s'est dépréciée ainsi que la valeur des bâtisses; le marché des animaux est dans un état déplorable. D'après le "Canada" annuaire du fédéral, la somme totale des dettes du Canada était de $2,232,000,000 1914, et elle était de $8,652,000,000 en 1932.

En terminant cet orateur demande au gouvernement de faire quelque chose pour améliorer les prix. Tandis que l'Argentine a récupéré son marché notre blé a perdu; ce marché a fléchi chez nous de 14,000,000 de boisseaux.

HEPBURN ET LE "CONTROL BOARD"

Au banquet qui précéda l'ouverture de l'Exposition, M. Hepburn réitéra une déclaration déjà faite par lui, à savoir: qu'il ne voulait pas que le gouvernement intervint pour fixer les prix. Citant le cas du "Control Board" du lait en Ontario, il exprima la crainte que ce dernier, en haussant le prix du lait, n'amenât une diminution de la consommation, ce qui en définitive serait au détriment des cultivateurs. Il parla aussi de l'"effroyable faillite" du Wheat Pool de l'Ouest.

M. Hepburn préconisa l'allègement des impôts par la compression des dépenses administratives, la conclusion de traités de commerce avec les autres pays et la réalisation d'une réforme monétaire contenue dans de justes limites.

"TIM" BUCK ACQUITTE

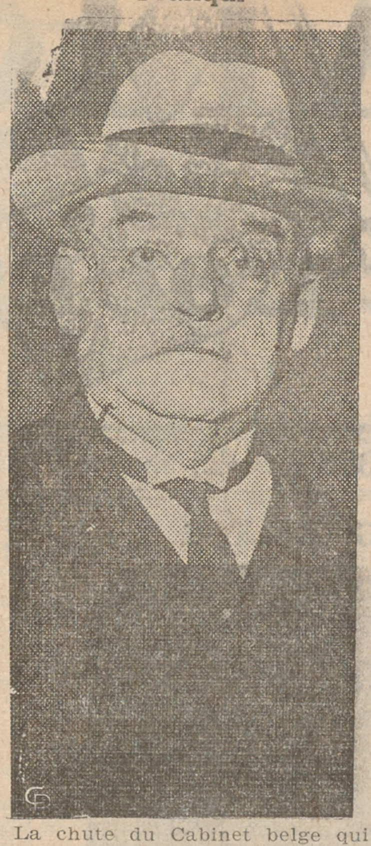
Il est remis en liberté sur un "ticket of leave" — Il avait été condamné à cinq ans, pour complot séditieux

APRES 3 ANS

TORONTO. — Le fameux leader communiste "Tim" Buck a été élargi du pénitencier "sous condition" après avoir passé trois ans au pénitencier pour avoir fait partie d'une association illégale et avoir participé à un complot séditieux.

Une sentence de cinq ans et un mois avait été imposée au leader communiste, mais le "ticket of leave" lui a permis de terminer son séjour au pénitencier plus tôt. Plus de 4,000 personnes lui firent accueil à la gare Union. Son épouse et ses deux enfants étaient au nombre de ceux qui se portèrent à sa rencontre.

Dictateur financier: Emile Franqui



La chute du Cabinet belge qui survint, dernièrement, à la suite de dissensions au sujet de plans de restauration presentés par le gouvernement, pressa le roi Léopold à nommer M. Emile Franqui chef dictatorial des finances.

L'on sait que c'est précisement M. E. Franqui qui, en 1926, stabilisa la "franc" belge et partant, mena son pays dans la voie du progrès.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée
à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$2.50

:-: Les faits et les idées :-:

Une formule

M. Brugère, nouveau ministre de France au Canada, lors d'une visite à Montréal, a parlé de la question française au Canada.

Le ministre de France, prié de porter la parole, a tout d'abord exprimé son chagrin de la mort subite de M. Seurot, président de l'Union Nationale française. Puis, il s'est inscrit en faux contre la légende qui veut que les Français, à l'étranger, vivent isolés et entretiennent, au-delà des frontières, les dissentiments politiques, confessionnels, sociaux et régionaux qui les divisent en France même. Les Français, à l'étranger, constituent, sans le paraître et sans même qu'ils s'en doutent, le groupement national le plus uni, le plus discipliné qui soit. Votre réception en est une nouvelle preuve.

En ce Canada, en cette province de Québec, nous avons de plus l'avantage de faire fructifier pour nous-mêmes et pour les autres, avec toute liberté, le dépôt que nous avons reçu et apporté avec nous: la culture française. C'est un patrimoine à l'enrichissement duquel les Canadiens français travaillent chaque jour avec mérite.

Faisant allusion à la présence de Syriens et de Libanais, M. Brugère fait observer que la question des races peut se résoudre différemment selon les pays et les temps. A la lutte, ne peut-on substituer une formule de vie et d'entr'aide faisant que chaque groupe ethnique restant soi-même apporte à la collectivité ce qu'il a de meilleur? dit-il. Voyez la Belgique, la Suisse, voyez le Canada lui-même.

Cet exemple, je souhaiterais que beaucoup d'Européens vinssent le voir. A leur adresse pourrait être transposé le conseil qu'au milieu du dix-septième siècle le Père Jésuite Buteux faisait donner à ceux des membres de sa compagnie restés en France. "Voici que devient parmi les Français comme un proverbe: Que celui qui veut devenir meilleur passe dans la Nouvelle France".

Les uns et les autres vous êtes "passés" au Canada, j'y arrive après vous, je ne désespère pas, au contact des grands enseignements que j'y trouve, de devenir à mon tour meilleur.

:::

Un appel de l'abbé L. Groulx

Nous devons réveiller la conscience nationale de notre jeunesse, dit-il -- Ayons des cercles de notre culture.

MANQUE DE DIGNITE

MONTREAL. — "Nous devons réveiller la conscience nationale de notre jeunesse", déclarait M. l'abbé Lionel Groulx, conférencier du premier dîner-causerie mensuel de la section Duvernay de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

"Un peuple de deux millions d'habitants canadiens-français sur trois millions de population ne doit pas se laisser embrigader dans des clubs ou associations de minorité. Il ne faut pas que ce peuple se révèle incapable de se donner dans des cercles de sa culture intellectuelle et nationale. Telle habitude suppose un manque d'imagination ou de dignité chez ces gens", a déclaré le titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

M. l'abbé Groulx a commenté la gravité du rôle de l'éducation nationale. Il ajouta qu'il avait conscience de ne pas avoir parlé ou écrit avec injustice sur cette cause, et qu'il n'abandonnerait jamais de le faire.

Le conférencier termina sa causerie en faisant un appel à l'armée des professeurs et à tous en général, pour donner aux nôtres ce que tout peuple possède: une conscience nationale.

:::

Pour la décence

Le but est de faire éviter aux fidèles les occasions de péché

TORONTO. — Dans une lettre aux prêtres du diocèse de Toronto, Mgr E. F. Caroll, vicaire capitulaire et administrateur, a déclaré que le but administrateur, a déclaré que le but de la légion de décence est de faire éviter aux fidèles les occasions de péché, en les éloignant des mauvaises vues de cinéma et en engageant le public à protester fortement contre ces sortes de vues.

Son Exc. Mgr O'Brien a adressé une lettre à peu près semblable au clergé et aux fideles de Kingston.

La lettre publiée à Toronto dit que l'Eglise n'attaque pas la censure des vues par le gouvernement et n'a pas l'intention de tenter de faire altérer les lois de censure. Mgr Carroll dit aussi que la légion n'attaque pas les compagnies de vues de cinéma pas plus que les propriétaires individuels de théâtre. Il ajoute que la légion n'a pour officiers que le chef ecclésiastique de chaque diocèse. La légion ne demande pas de contributions. Pour en être membre, il suffit d'être fidèle à la promesse de répudier les pellicules indécentes et les théâtres qui montrent de telles vues.

Mgr Carroll critique les vues de nature à créer chez les spectateurs de la sympathie pour le péché. Il déclare qu'à une réunion d'évêques de la province d'Ontario tenue à Ottawa le six novembre, il a été décidé à l'unanimité de faire une campagne contre les vues indécentes et obscènes, au moyen de la légion de décence.

C'est un fait bien connu, dit-il, que plusieurs pellicules sont absolument mauvaises et offensantes, vu la façon dont elles représentent la morale, le divorce, l'amour libre. Le résultat de ceci est l'approbation de la fausse morale dans les jeunes intelligences et la déchéance dans la conduite.

D'après la décision de la hiérarchie d'Ontario, dit la lettre, la légion sera établie dans chaque paroisse du diocèse de Toronto, et les fidèles sont exhortés à prendre part de tout coeur à cette campagne.

:::

DEFENSE DU PAPE

CITE VATICANE. — Le Souverain Pontife Pie XI a défendu la projection dans les théâtres de films où Il apparaît. Il a dit: "Je ne puis me faire à l'idée que le portrait du Vicaire du Christ apparaisse sur les écrans où sont projetés des films offensant les principes fondamentaux de la morale chrétienne et de la décence'.

Le Pape a ordonné que les films des cérémonies de l'Année sainte, à St-Pierre et dans les autres basiliques romaines, soient projetés dans les salles catholiques seulement et dans les maisons d'enseignement.

Il est entendu que plusieurs compagnies américaines ont fait des offres considérables pour obtenir des films. Le Pape a refusé en disant que ces films pouvaient difficilement être déroulés sur les écrans des théâtres condamnés par l'épiscopat américain .

Les films de l'Année sainte ont été jusqu'ici projetés privément.

LES JOURNAUX

Ricochets

Le souffleur de verre et le souffleur de vers ont ceci de commun que l'un et l'autre s'époumonnent. — La Tribune.

❖ ❖ ❖

Le dollar n'est pas toujours au père. — Le Journal de Waterloo.

❖ ❖ ❖

Pour relever les finances du pays, l'Etat devrait imposer une taxe sur les promesses électorales. — Le Bien Public, Trois-Rivières.

❖ ❖ ❖

"Les Canadiens français ont fait leur grande part pour l'avancement du pays: au vrai, ils ont fait bien plus que leur part". Parole de Sir Robert Borden à un dîner de France-Amérique à Ottawa en 1930. Sir Robert Borden ne doit pas être de l'avis de cet hurluberlu selon lequel les Canadiens français n'ont pu vivre jusqu'ici que de l'argent des Anglo-Canadiens. — Le Devoir.

:::

Projet complexe

(LE DEVOIR)

On nous signale cette récente dépêche:

PARIS A UN BEAU PROJET
(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 16. — On a présenté hier devant le Conseil Municipal de la ville de Paris un plan d'après lequel des écoliers et écolières seraient envoyés, pour la période des vacances, dans des familles canadiennes. En retour, des écoliers canadiens seraient admis dans les lycées français. Le Conseil municipal étudiera la chose.

Le projet est encore à l'étude, et il est possible qu'il y reste longtemps.

Mais on peut tout de suite noter qu'il offre des aspects complexes. Il y a en France des écoles de toutes sortes. certaines même où, quoiqu'elles soient officielles, les catholiques français ne laissent aller leurs enfants que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement, en face desquelles ils ont souvent préféré, plutôt que de les laisser fréquenter par leurs enfants, construire, en s'imposant une double taxe, des écoles libres.

Si le projet paraît devoir passer du domaine du rêve dans celui de la réalité, il faudra prendre la peine d'en examiner avec soin les modalités.

O. H.

...

GOSSE D'AUJOURD'HUI

—Parlons sérieusement, papa, crois-tu que ces fessées améliorent mon caractère?



La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 23

(suite)

La grande horloge marque 7 h. moins ¼. C'est le moment où tous les soirs, vous revenez.

Sur l'avenue, vous vous hâtez peut-être en pensant à moi; et je suis tout heureuse de cette pensée qui vient au-devant de la mienne, et qui m'enveloppe d'une atmosphère d'amour.

Tout est-il vraiment bien prêt...? J'ai toujours peur d'oublier quelque chose...? Le dessert est là... la boîte de cigarettes à côté.

Venez, monsieur le chat, que je mette à votre cou une faveur jolie, en l'honneur de votre maître. Je sais que vous n'aimez pas beaucoup cela; mais lui sourit quand il vous voit ainsi, tout drôlement noir avec votre ruban feu...

Et j'aime quand il sourit... J'aime son bon regard, sérieux, et si tendre tout à la fois...

Mais j'entends un coup de sonnette, en bas, à la porte de l'hôtel...?

C'est lui...

Je reconnais son pas alerte sur le tapis de l'escalier.

C'est lui!... lui!... Guy!...

Oh! que je suis heureuse!...

. . . .

CHAPITRE XXXV

Deux mois après.

J'ai été tellement prise par toutes mes oeuvres — puisque maintenant, j'ai mes oeuvres! — et c'est même très curieux, comme après s'être débattu contre certains noms symboliques, on finit par les admettre, parce qu'ils s'imposent... Donc, j'ai été tellement prise par les oeuvres: réveillons, arbres de Noël, fêtes du jour de l'an, que j'ai laissé deux mois mon journal sans l'ouvrir.

Quand on fait de l'histoire, on n'a plus le temps de l'écrire.

Mais en ces jours-ci... jour de primevères et de ces petites fleurs blanches que les paysans baptisent "perce-neige", et qu'à la pension nous nommions "fleurs d'examen", vient de se produire un grand événement familial.

Colette a eu son bébé, un beau garçon qu'on appelle Ollivier, dont le premier acte a été de rasséréner le ciel du jeune ménage.

Je suis allée embrasser ma petite soeur; et, cette fois, je l'ai regardée avec un sentiment de respect.

Il y a dix-huit mois, elle était ma cadette... la petite fille au singe vert, et aux boutades capricieuses.

Aujourd'hui, la situation est renversée: Colette atteint le but de toute femme qui est la maternité. Pourquoi est-on femme, sinon pour être mère?

Physiquement, le mariage l'a épanouie, comme une fleur.

Elle était vraiment belle dans son grand lit, avec la toilette que je lui ai offerte pour ce moment-là. Je l'ai trouvée à la fois pâle, fraîche et reposée.

Son bébé était à côté d'elle; la religieuse la pris et me l'a confié quelques instants.

J'ai regardé ses petites mains, aux ongles roses, si finement sculptées... ses yeux d'un bleu nattier que les enfants n'ont qu'à cet âge-là, et qui semblent teintés encore de l'azur du paradis qu'ils viennent de quitter... tout ce petit être vivant, implorant, fait de tous les deux, fruit réel de leur illusion d'amour...

Et j'ai pensé qu'il aurait pu être le mien!... qu'en lui je me serais retrouvée... que j'aurais aussi retrouvé Guy dans ses yeux, dans ses gestes, dans tout!

Là, est la souffrance jamais apaisée.

Il était si bien niché dans mes deux bras, que je ne savais plus quoi en faire, de ces bras, quand la religieuse — trop vite — me l'a repris pour le rendre à sa mère.

Oh! l'appel... le vide des bras féminins!... douleur de deux millions de jeunes filles à l'heure actuelle!... et douleur qui les fait tellement crier, que quelques-unes acceptent de renoncer à l'amour et au mari, pourvu qu'elles aient, au moins, droit à l'enfant.

Ce cri, je l'ai poussé moi-même dans ma solitude; mais j'en ai bien vite reconnu l'égoïsme.

Quel serait l'avenir de cet enfant jeté ainsi dans la société contre ses lois, ses traditions, contre les commandements de son Eglise... de cet enfant qui n'aurait pas de père, pas de cadre familial, pas d'avenir dans les foyers d'honneur..?

Et si jamais la mère, son unique soutien, disparaissait, dans quel nid trouverait-il une place...? sous quel bras fort s'abriterait-il pour faire son chemin dans la terrible vie?

Tout cela, je le comprends maintenant, et je l'accepte.

Je l'accepte, parce que je sais ce qui peut remplacer la maternité absente, et que ma souffrance, en me faisant comprendre la souffrance des autres, m'a donné le désir d'une autre maternité...

Celle-là dépend de moi-seule... Elle échappe au caprice des hommes et à l'hostilité des choses... Maternité un peu semblable à la vôtre, ô Vierge-Mère, où l'on donne tout, mais sans aliéner, au profit d'un seul, les biens les plus fiers d'un être humain, son coeur et sa liberté.

Maternité qui vient d'en-haut, et qui a, elle aussi, sa douloureuse beauté.

Toutes ces idées, toutes ces impressions, s'entre-choquaient en mon âme, dans cette chambre où Guy allait, venait, de long en large, un peu nerveux.

Il est pourtant très heureux d'avoir un fils; il a embrassé sa femme devant moi avec une tendresse profonde... presque religieuse.

Si Colette veut, elle peut maintenant le reconquérir. Mais il faudra qu'elle y mette du sien, car malgré son amour, Guy est un cerveau puissant et clair; il a déjà des idées précises sur l'éducation des garçons, idées qui pourraient bien ne pas cadrer avec la sensibilité puérile de ma soeur.

En partant, Guy m'a chaleureusement remerciée de la parure que j'ai apportée à Colette; il m'a fait passer par le salon, et là, il m'a pris la main, et d'une voix que je ne lui connaissais pas:

—Geneviève, vous allez me dire "oui" pour deux choses..?

—Si c'est possible...?

—Très possible! Je voudrais, d'abord, que vous soyiez la marraine de mon petit bonhomme...?

Je m'attendais à cette proposition. J'aurais préféré qu'elle ne me fût pas faite; mais, puisqu'elle l'était, je n'ai pas cru devoir la refuser.

Et ensuite...?

—Ensuite...? que vous acceptiez comme parrain mon excellent ami Raymond...?

Guy m'a dit cette dernière phrase avec une intonation qui, elle aussi, m'a frappée, et en prolongeant son regard sur le mien.

Je n'avais aucune raison de refuser ce parrain, et toutes, au contraire, pour l'accepter.

Pourquoi faut-il que le ton de Guy m'ait presque inquiétée...?

"Quand on est, depuis longtemps, sevré de la joie, on ne la demande plus; et lorsqu'elle frappe à votre porte, on ouvre en tremblant, de peur qu'elle ne soit que de la douleur déguisée..." J'ai lu cette pensée-là quelque part: elle m'est revenue quand Guy m'a parlé de M. Raymond comme parrain.

Enfin, j'ai dit "oui".

Guy, très strict chrétien, a voulu le baptême tout de suite, et en grande intimité, ce qui m'a fait bien plaisir; je redoutais tellement une grande cérémonie officielle!

J'ai le monde en horreur. Et par "monde" j'entends tout ce qui est "façade", et où le coeur et la préocupation du bien n'ont rien à voir. La vie est si courte; pourquoi l'emplir de vide?

En effet, le baptême s'est passé comme il avait été convenu. Nous étions six en tout: Guy, M. Raymond, les deux grand'mères, la religieuse et moi.

M. le curé a bien expliqué les beaux symboles du baptême, le sel, les onctions, l'eau, le saint Chrême, le petit bonnet blanc et le cierge. J'ai constaté que j'avais beaucoup de choses à apprendre, même dans les plus élémentaires. Quand la vie vous arrache aux détails du foyers, et vous met à la frontière des grands devoirs généraux, l'horizon devient sans limite, et la carte est sans cesse pleine d'imprévus pour les esprits qui veulent avancer.

Conclusion: je vais revoir mon catéchisme pour le cas possible où j'aurais à l'expliquer à une "grande" du Hangar. Avant de terminer cette page, je veux noter que mon petit filleul s'est très bien tenu à l'église; il a dormi d'ailleurs d'un profond sommeil pendant toute la cérémonie, et à poings fermés, sous son beau manteau blanc, sans se douter un instant de la grande cérémonie dont il était le centre.

Sa peau est comme un satin rosé, et il a une petite touffe de cheveux dorés, déjà d'un joli effet sous son bonnet de dentelle.

Au retour, je l'ai présenté à Colette:

—Voici un petit baptisé de plus!...

Elle l'a embrassé... Oui... très bien. Mais je ne peux pas ne pas penser que, moi, je l'aurais embrassé autrement, les yeux fermés, avec une ferveur silencieuse, en songeant qu'il était chrétien, et pour l'éternité, et que c'était moi, sa mère!

M. Raymond a été parfait; il a récité le Pater et le Credo avec l'accent que j'aime chez un homme. Il a cherché à savoir — chose qui m'a fait moins plaisir — ce que je désirais comme souvenir de ce jour? J'ai répondu: un tout petit bouquet de fleurs.

Le soir, en rentrant rue Fortuny, j'ai trouvé un amour de petite aquarelle sertie d'un cadre ancien, et représentant un bouquet de violettes. Comme goût, c'est exquis... comme prix, c'est probablement une folie... à moins — ce que j'ai cru comprendre — qu'il ne l'ait décroché de son mur pour l'accrocher au mien.

Et maintenant, je vais m'endormir avec la vision de ce petit Ollivier, être tout mignon et tout faible, venu ici-bas pour habiter quelque temps notre misérable planète, appelée par la calme Eglise "une vallée de larmes".

Qu'elle ne lui soit pas trop marâtre, et qu'il ne regrette jamais la profondeur de l'insensible néant d'où il est sorti!...

Mais, comme c'est grave de mettre des enfants au monde!... Quelle responsabilité les parents doivent sentir peser sur leurs épaules!... Seulement, c'est beau et bon, puisque c'est voulu avec tant d'intensité par Dieu, lequel est toute bonté...

Oui, je conviens de nouveau, que j'ai reçu un petit choc, devant le lit de Colette, quand on m'a enlevé cet enfant des bras.

Mais, demain, ces bras ne seront plus vides.

Car, moi aussi, j'ai des enfants!

CHAPITRE XXXVI

Le surlendemain.

J'ai reçu, ce soir, un bref pneumatique de M. Raymond: "Venez vite... Yvonne au plus mal."

Je l'avais vue, la veille... fiévreuse, mais presque bien.

Elle parlait de sortir; elle rêvait de prendre le train, et d'aller loin, très loin, dans les pays chauds, voir du bleu et respirer du soleil.

J'avais parlé de Vence, de Bordighera, de Menton, des stations de la Côte d'Azur, et je lui avais promis un beau séjour là-bas.

Je n'aurai pas à le faire.

J'aurai seulement à lui offrir un enterrement convenable.

Le contraste a été très pénible. Je sortais de chez ma soeur où tout chantait la vie, et je suis arrivée rue des Plantes où tout annonçait la mort.

J'avoue avoir éprouvé un sentiment de bien vilaine lâcheté...

Quand j'ai passé devant le concierge que je connais, j'ai eu... oui, j'ai eu comme l'espoir que c'était fini, et que je n'aurais pas à voir Yvonne mourir...

Je n'avais jamais vu mourir, pas même mon cher papa, et je redoutais cette vision!

Maintenant, je la redouterai encore plus; et je me demande comment on peut s'habituer à cette horrible chose.

Et pourtant, les mourants ont tellement besoin de ne pas être seuls!

Quand j'ai ouverts, j'ai aperçu aussitôt les yeux d'Yvonne fixés sur la porte, comme si elle m'attendait. La pauvre fille a sorti des draps une main blanche et brûlante, où les bagues flottaient entre les doigts...

—Cela ne va donc pas...?

—Pas du tout!... a-t-elle répondu tout bas... si bas que j'ai plutôt deviné qu'entendu.

Alors, je me suis assise à côté d'elle, épongeant la sueur qui coulait sur sa figure devenue terreuse.

M. Raymond était descendu pour reconduire le prêtre qu'il était allé précipitamment chercher, quand il avait vu la mort avancer à grands pas.

Sur la table, il y avait encore le crucifix et les boules d'ouate qui avaient servi à essuyer les onctions.

—Vous avez vu le prêtre...?

—Oui.

—Vous vous êtes bien entendus tous les deux?

—Oui... mais j'aurais voulu que vous fussiez là.

—Si j'avais su, ma pauvre petite!...

Comme je m'approchais d'elle, Yvonne me prit la main dans les deux siennes, et me fixant avec des yeux d'une profondeur d'abîme... ces yeux de tuberculeuse, derrière lesquels semble déjà poindre l'aurore du grand mystère:

—Qu'est-ce que je vais trouver là-haut?

Cette question, si humaine et si divine, me désempara un instant. Mais je sentis le devoir impérieux de me ressaisir imédiatement.

—Ce que vous allez trouver là-haut, ma chère petite Yvonne...? C'est un Dieu bon, infiniment bon... celui qui a relevé la pécheresse en lui disant: "Va, et ne veuille plus pécher..." ... Celui qui admit Marie-Madeleine au pied de sa croix... Celui qui a dit: "Je vous ai aimés comme une mère aime son enfant."

—... Ma mère, à moi, ne m'a jamais aimée...,

—Et qui a ajouté: "Quand même une mère oublierait son enfant, moi, je ne vous oublierai pas..."

—Merci!... Alors, c'est vrai...?

—C'est vrai!

—Devant Dieu, vous le croyez...?

—Je le crois!

—Et je vais mourir!...

—Dieu est le maître de la vie et de la mort. Il peut toujours vous sauver... Comment vous trouvez-vous?

—J'ai le sentiment que c'est fini... Mourir à vingt ans... C'est dur!... Pourvu que je n'étouffe pas, comme j'en ai tant vu étouffer au sanatorium ... Cela serait effroyable...

Yvonne, précisément, commençait à étouffer... Elle cherchait au fond de ce qui avait été ses poumons un restant de souffle pour quelques suprêmes paroles.

Mais, ce souffle, elle ne le trouvait plus.

Je voyais sa pauvre poitrine se soulever... puis se creuser... sa tête se pencher sur des épaules qui ne la supportaient plus. Toute la vie semblait s'être réfugiée dans ses yeux, derrière son front ombragé de ses magnifiques cheveux noirs, tout imprégnés d'une sueur mortelle...

—Oh! que je souffre... Mon Dieu, ayez pitié de moi!...

Comme elle disait ces mots, je sentis M. Raymond là, à mes côtés, revenu et entré si doucement que je ne m'en étais pas aperçue.

Et tous les deux, côte à côte, impuissants, nous regardâmes la mort faire son oeuvre...

J'avais le souvenir de ces grandes lames qui arrivent à intervalles réguliers du fond de l'océan, s'avançent lentement, mais d'une force irrésistible, et enlèvent les ouvrages de sable dressés par les enfants au bord de la mer.

La mort s'avançait ainsi... soulevant en de grands soupirs cette pauvre poitrine creuse, à l'épiderme à vif, tout torturé d'iode et de ventouses.

Plusieurs fois, M. Raymond me quitta pour une piqûre, ou pour relever un oreiller. Puis il revenait près de moi; et j'étais content, qu'en un pareil moment, ma faiblesse fût auprès de sa force.

Yvonne d'abord se défendait en des aspirations courtes et fréquentes, comme un être qui a encore quelque espoir de vaincre.

Mais, la toute-puissance de la mort s'affirma.

Alors, Yvonne ne lutta plus.

J'ai vu ses mains fines et transparentes, tirer et retirer les plis de son drap.

J'ai vu son teint devenir cireux.

J'ai vu ses beaux yeux se voiler de toute l'horreur silencieuse de la mort triomphante.

A certains moments, je me disais: "C'est enfin fini!... Je regardais M. Raymond; mais sans me répondre, comme dans un sanctuaire, il me faisait signe de la tête que l'affreux combat n'était pas terminé.

Je suis tombée à genoux et j'ai crié:

—Mon Dieu, ayez pitié d'elle!...

J'ai appelé à son secours la Vierge douloureuse, saint Michel, saint Joseph, les saints, les anges, tous les malheureux à qui elle avait fait du bien... J'ai évoqué ses souffrances physiques et morales; j'ai imploré toutes les puissances qui, dans l'ombre, devaient être là, autour du grand drame... toutes celles qui président à la naissance spirituelle... toutes celles qui purifient... toutes celles qui sauvent.

Je ne sais plus ce que j'ai dit, ce que je n'ai pas dit... Immobile, Yvonne me fixait, du fond de l'abîme, avec des yeux dont je me souviendrai toujours... des yeux qui regardaient plus loin que la terre.

Elle eut lentement, profondément, trois aspirations de plus en plus espacées...

Sa tête retomba...

C'était fini.

A jamais fini!...

Toute cette jeunesse... toute cette beauté... c'était ce cadavre encore chaud.

Et c'était aussi cela, la vie!... cette pauvre vie, dans laquelle et pour laquelle, on se rend si malheureux!

A quoi bon faire tant, et de si vastes projets!... Est-ce qu'on s'installe dans une chambre d'hôtel? Pourquoi s'installer dans la vie...?

C'est son tour, à elle, pauvre Yvonne, aujourd'hui...

Ce sera le mien demain... Oui, moi, si vivante... une heure viendra, où je m'allongerai sans force dans un lit, comme elle...

Moi, qui ai tant peur de souffrir, je passerai par les mêmes phases de douleur.

Moi, si élégante encore, je m'effondrerai dans l'horreur des mêmes décompositions: "Yvonne, à ce moment, pense à celle qui t'aida à mourir, et appelle les mêmes saints à mon secours!..."

(à suivre)

:-: Pour lire au foyer :-:

La Révolution espagnole

Ce qui s'est réellement passé dans les Asturies -- Une guerre véritable -- Les révolutionnaires dynamitent leurs adversaires.

L'anticléricalisme forcené --- Prêtres et religieux massacrés

Nous donnons aujourd'hui une partie du récit d'un témoin oculaire, M. Adolphe Falgairolle. Ce récit a paru dans "Je suis partout", un journal qui n'a rien de spécifiquement catholique.

Le plan des Soviets

Le comité révolutionnaire se constitue à l'instituto (lycée). Composé du président du conseil général et des députés socialistes Amador Fernandez et Gonzalez Pena, il est présidé par leur collègue Teodoro Menendez.

Une Tchéka est chargée de compléter la liste des bourgeois à fusiller et des biens à confisquer, dispositions prises longtemps auparavant. On cherche, pour le fusiller, Fernandez Ladrera, député de la C. E. D. A., c'est-à-dire le représentant de la Confédération espagnole des droites autonomes. On entre chez lui. On pille. Sa famille, prévenue, a fui. Lui s'est caché, durant plusieurs heures, sur les toits. On ne le reconnaît pas tout d'abord. Surpris, il court. L'hôpital est proche, et lui ouvre ses portes. Il y entre, suivi plus tard par ses ennemis. Une salle de malades. Il se faufile entre deux matelas, sous un blessé. Sauvé!

Par contre, le tribunal révolutionnaire fait arrêter, à Avilés, le député conservateur Pedregal. On l'emmène mystérieusement. Où est-il, mort ou vif? Nul ne le sait encore. Sa femme et sa fille, prises, sont rendues ensuite, par miracle, à la liberté. Mais les ingénieurs Rodriguez et Caneja, de la Felguera, le grand centre minier de l'Est, vont être exécutés. Un délégué intervient:

"Pardonnons-leur la vie. Sans cela nous manquerons de techniciens quand les mines seront notre propriété."

Et on disait que le titre d'ingénieur ne servait à rien!

Par contre, on s'empare du directeur des mines de Turon. Rafael del Riego, petit-fils du célèbre républicain Riego, dont l'hymne est devenue la "Marseillaise" de la République espagnole. Il avait fondé une caisse de secours pour les mineurs, qui payait aux malades le prix total de la journée perdue. On venait de tuer trois Maristes et un curé. On emmène Riego au cimetière, près de leur tombe. Il s'agrippe à la grille. D'un coup de hache, on lui tranche les mains. On l'entraîne, sanglant, et enfin, on le fusille. Le bassin minier est composé d'une série de vallées parallèles, sans communication entre elles. Les révolutionnaires prennent par surprise possession de l'entrée de chaque val. Dans la gorge de Sama, ils ont tellement tué de monde qu'il faut jeter les corps à la rivière. Des civils surnagent, les yeux arrachés. Un révolutionnaire porte au bout d'une baïonnette la tête d'un officier.

Pour l'attaque de la capitale, le comité a pris ses précautions, 1,000 communistes de Camponnès viennent de répondre à l'appel. La mobilisation rouge se fait. On compte, au sud, à l'est, à l'ouest d'Oviedo et dans le bassin de Léon, sur 50,000 mineurs. 500 jeunes hommes occupent le mont Naranco, qui commande Oviedo. Parmi les 13,000 porteurs de fusils figurent des enfants de 14 ans. Certains de ceux-ci abattent les gardes d'assaut d'un camion. Malheureusement pour les rebelles, la garnison a mis en état de défense le Mont de Piété et le gouvernement civil, dont les quatre étages sont tenus par les gendarmes, par un journaliste, le correspondant du "Débat", de Madrid, et par d'autres révolutionnaires, tous bons tireurs. Les révolutionnaires sentent que cet édifice leur résistera jusqu'à la fin. Ils ne font plus que le surveiller.

Sachant qu'un autre camion de gardes va vers le bassin minier de la province de Léon, des révolutionnaires creusent à la sortie de la ville une tranchée. Trois cents hommes s'y cachent. Quelques-uns feignent de se promener sur la route, fusil en bandoulière. Les gardes paraissent, crient "Halte-là!", s'immobilisent. Les appeaux vivants se retournent, comme prêts à répondre. Mais de la tranchée, le feu part. Les occupants des camions sont tués à bout portant. L'un des gardes réusit à s'enfuir. On l'assassine.

De Pola de Lena, centre minier important, les révolutionnaires envoient à Madrid des télégrammes mensongers affirmant que le calme règne. Cela retardera d'autant l'arrivée des renforts gouvernementaux. Au contraire, la radio, également aux mains des révoltés, épouvante les citoyens d'Oviedo et de la région en leur annonçant que toute l'Espagne est soulevée, que la révolution sociale triomphe.

Incendiaires

Un cri retentit dans la joie:

"A la cathédrale!"

"Six hommes et un sergent gardent la cathédrale. Les révolutionnaires braquent dans une fenêtre de maison, sur la place, une mitrailleuse dernier modèle, prise à la fabrique d'armes, proche. Les soldats tiennent bon. On emploiera donc les bombes incendiaires. Une tour est ateinte. Mais la minuscule garnison fait une sortie.

Par contre, des insurgés s'emparent de l'Université, entrent, et à coups de bombes, incendient le monument.

Un nouveau brasier: le palais de justice. Celui-ci, l'hôtel de ville. Ce troisième, la mairie. Et encore un autre: le palais épiscopal. On brûle aussi le théâtre, les Finances, le lycée.

Les liquides incendiaires sont réservés pour mettre le feu à l'élégante rue d'Uria, à 150 maisons, aux grands magasins, aux garages, aux bars chics.

Sus aux banques

La grande ripaille attendue, c'est celle de l'argent volé.

Un détachement de forces rouges a pu forcer les portes de la succursale de la Banque d'Espagne. Des camions, prévus par le plan de révolution, sont déjà rangés non loin. On y entasse le butin: douros, pesetas, billon et 14,400,000 vieux billets dont la banque n'a pas les numéros. Dans la liesse de cette opération facile, ils oublient de dérober quatre millions en argent.

Une dispute met aux prises un soldat rouge et un personnage du comité rouge.

"Je te dis, ordonne ce dernier, de laiser l'argent. J'ai proclamé dans les villages du Sud que l'argent venait de perdre toute valeur. C'est un outil du capitalisme. Laisse ça."

Le soldat n'écoute pas cet hurluberlu. Il aide ses camarades à enfoncer les portes de la Banque asturienne. Et, logique, répond:

'C'est avec tes bons d'achats de pillage que tu paieras la propagande?"

Un bruit sinistre court. Les portes de la Banque asturienne ont tenu bon. Mais on aprend déjà que l'on a pu prendre 93 000 pesetas à la Banque de Miérés, en banlieue, et 90,000 au Crédit de Sama. Malheureusement, on arrête un chef socialiste qui emportait 180,000 pesetas. Le comité révolutionnaire de Cabana a réussi à prendre 45,000 douros. Un nouveau comité le renverse et l'oblige à lui remettre ces 2 millions et quart.

Dynamitards

Une information vient navrer les révolutionnaires: les Catalans se sont rendus, la révolution a échoué au Levant. Cela ne rassure pas les citoyens d'Oviedo.

L'expérience rappelle que si un ouvrier catalan économe s'accorde une fantaisie, ce sera une montre; tandis qu'un mineur asturien, de tradition immémoriale, consacre ses premières économies à l'acquisition d'un revolver et de balles. En temps nomal, il ne se passe pas de semaine sans qu'au fond d'un pits éclate une détonation, non de grisou, d'arme. Une querelle personnelle, une rivalité d'extraction de houille, se lavent par un coup de feu. Or, la population a, aujourd'hui à redouter davantage de la part des mineurs. Ils sont armés de 40 tonnes de dynamite prises aux mines.

Plusieurs gardes civiles et gardes d'assauts sont saisis par les révolutionnaires. Attachés à un pôteau, on les fait sauter à la dynamite et à la "trilite".

Les ponts, les routes qui sortent de la province sont dynamités.

Derrière le parc, un couvent de Dominicains est attaqué. Les révolutionnaires en sortent le supérieur, le torturent, le crucifient à moitié mort et brûlent son cadavre. Les autres religieux sont attaqués à la dynamite. Une véritable explosion de chairs humaines.

Il faut 200 kilos de dynamite pour faire sauter l'ancienne résidence des Jésuites. A une lieue de là, on retrouve des débris de carnets scolaires. Mais il restait, asure-t-on, des prisonniers au moment de l'explosion.

Un magistrat de la Cour de Cassation, retiré à Oviedo, est appelé par les rouges, qui lui demandent si M. Suarez vit bien ici. Comme il répond que c'est à lui qu'ils ont affaires, ils lui disent: "Vous êtes sur la liste. Il vous faut mourir". Sa femme accourt, au moment où il tombe, et est atteinte.

On ne tue pas tout le monde. On fait aussi des prisonniers. Mais on les oblige à rester sept heures immobiles. S'ils remuent un muscle, on les tue. Pour nouriture, on donne deux cuillerées de café aux prisonniers, pendant quatre jours. Si l'on estime qu'il y a trop de monde à nourrir, on supprime les excédents. Le comité révolutionnaire refuse les aliments aux blessés recueillis à l'hôpital militaire. Un médecin doit travestir les gardes et les curés en civils; sinon, on les fusillerait.

Lesr évoltés appellent le front le lieu de leurs exécutions. Ils fusillent 33 soldats sur un camion qui, chargé de dynamite récupérée, est littéralement anéanti.

Anticléricalisme

Au petit village de Muneca, limite des diocèses de Palencia et de Léon. les mineurs de Guardo tuent le curé qui refusait, paraît-il, de leur donner son fusil. D'autres, pour justifier l'attentat. l'ont accusé d'avoir été représentant d'une fabrique d'armes! Le desservant de la paroisse de Sama est assassiné, et son cadavre doit demeurer — ainsi en ont décidé les révolutionnaires — deux jours sur la route.

On dit à un curé: "Monte sur ce mur. Tu y feras une cible parfaite, étant gros et curé", puis on le fusille. A Sama, ils coupent la tête du curé Arango et traînent son cadavre attaché à une carriole.

Dans le parc de San Francisco Mlle Carmen Fernandez vit brûler vif un curé. On le devêti d'abord, on l'attacha à un arbre. On lui rôtit les pieds à l'essence. Des révolutionnaires recommandaient à l'exécuteur: "Va lentement". On arracha les yeux du chanoine Baztan. On estime que 30 prêtres ou séminaristes ont été tués, y compris les cinq frères de la Doctrine Chrétienne qui éduquaient gratuitement les fils des révolutionnaires.

Les prêtres servaient aussi à donner la sépulture chrétienne aux gardes tués. On en amène un sur leur tombe encore ouverte. On lui dit: "Prie. Ils t'en remercieront dans l'autre monde". Il prie. On le tue par derrière pour qu'il tombe sur les cadavres.

La répression

Jamais l'on aurait cru que l'armée espagnole, qui devait précisément faire des manoeuvres, cet été, dans la région de Léon (hasard ou entraînement?), eût pu aussi rapidement intervenir.

Déception pour les révoltés: la propagande communiste n'a pas détaché les troupes de leurs chefs. Les sous-officiers ont obéi parfaitement et réagi vivement.

En outre, quatre escadrilles d'avions militaires monomoteurs et une de trimoteurs bombardèrent avec adresse les insurgés. Un groupe, au moment de fusiller des bourgeois condamnés par eux, est anéanti par une bombe.

En fin, pour la première fois dans l'histoire, intervient dans une bataille l'autogire, invention espagnole. Grâce à se mode de propulsion aérienne, un avion atterrit à Gijon. sur un très petit espace et surprend tout son monde.

Les révolutionnaires jettent aux égouts leurs chemises rouges. Des perquisitions amènent la découverte, entre autres, de 4 mitrailleuses chez le docteur Zabaleta. Le gérant de la maison allemande expéditrice des armes trouvées sur le vapeur **Rolancé** laisse entendre que Hambourg était en contact avec un haut personnage espagnol qui aurait ainsi préparé la révolution... Des meneurs allemands, réfugiés, dit-on, auraient dirigé les opérations. Il s'est agi d'une guerre, et Oviedo n'existe plus.

L'Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

LA FORMATION DE LA JEUNESSE A L'ACTION CATHOLIQUE

Le Saint-Père veut organiser plus efficacement que jamais par l'univers l'Action catholique dont il a maintes fois défini la nature et l'étendue. Rappelons ici qu'il conçoit les zélés de l'Action catholique comme une légion d'honneur et d'apostolat laïque, choisie parmi les meilleurs citoyens de l'un et de l'autre sexe. Il désire qu'ils participent, d'une certaine façon, au ministère sacré de l'Eglise sous le magistère et la gouverne des supérieurs hiérarchiques; qu'ils s'efforcent de propager autour d'eux le règne de Jésus-Christ. Il veut que des maîtres forment la jeunesse à l'Action catholique. Dans une allocution de mars 1933 à la jeunesse féminine, le Saint-Père résume les signes de cette formation à trois traits plus importants: la pureté, la dévotion eucharistique, le dévouement. Il affirme qu'une vraie formation chrétienne comprend la préservation de la jeunesse contre l'erreur communiste. Prions Dieu qu'il donne aux maîtres chargés de former notre jeunesse un zèle infatigable.

INTENTION MISSIONNAIRE

La conversion de l'Archipel Malais

L'Archipel Malais ou Insulinde hollandaise comprend le groupe le plus important des îles océaniennes: Sumatra, Java, les îles de la Sonde, Malacca, Bornéo, les Célèbes, les Moluques. Environ 900,000 protestants, à peine 270,000 catholiques, perdus dans une population de 55,-000,000 de religion musulmane, bouddhiste, hindouiste, de civilisation et de barbarie garduées. Prions pour le retour au christianisme de ces peuples évangélisés au XVe siècle par les Portugais.

Le travail féminin et le R. P. Forest

Ce serait la désorganisation, dit-il, si on réussissait à faire congédier les femmes

MONTREAL—Si ceux auxquels la crise a fait perdre la tête pouvaient réussir à faire congédier les femmes ce serait la désorganisation de l'industrie, du commerce, de l'enseignement et des services publics, a déclaré le R. P. Ceslas Forest, O.P., président de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal, à une réunion tenue sous les auspices de la ligue des droits de la femme. Le R. P. Forest ajoute que des milliers de foyers à Montréal seulement ne sont maintenus que par les salaires des femmes. Je suis surpris, dit-il, qu'on puisse s'imaginer qu'il est possible de modifier, au moyen de lois, la direction dans laquelle le monde se meut. Des milliers d'hommes sont sans travail, mais qu'on ne tente pas de se soustraire à un malheur en lui en substituant un autre. On devrait plutôt s'efforcer de faire naître un état de choses où la richesse serait distribuée d'une manière plus équitable.

La crise, continue l'orateur, diffère quelque peu de la description donnée par les adversaires du travail des femmes. Il se trouve dans la province de Québec 13,000 femmes sans travail, dont 10 000 à Montréal. D'autres se font des salaires si bas qu'ils sont absolument insuffisants à leur subsistance. Le Pape ne dit pas que la mère devrait être renvoyée à son foyer. Il regrette simplement que les conditions actuelles l'obligent à le quitter, et il demande que nous fassions notre possible pour qu'elle y retourne. Nous ne devons pas édicter de lois pour la faire retourner au foyer, mais bien des lois lui permettant d'y rester.

SEMAINE SOCIALE SUR L'EDUCATION

La Commission générale des Semaines sociales du Canada vient de tenir une réunion à Montréal où elle a élaboré le programme de sa prochaine Semaine. Cette Semaine aura lieu à Joliette, en juillet 1935 et sera consacrée à l'éducation sociale. Sujet qui s'impose, à l'heure actuelle, à tous les esprits réfléchis. Comment restaurer l'ordre social sans réformer les moeurs et les institutions, sans le secours d'une éducation dominée par le primat d'une loi morale et d'un devoir social bien définis et impératifs?

Comme deux vacances existaient dans la représentation du diocèse de Québec, la Commission a élu deux nouveaux membres: Mgr Wilfrid Lebon, du Collège Ste-Anne de la Pocatière et M. Léo Pelland, avocat de Québec, l'un et l'autre professeurs à l'Université Laval.

Une envolée du Canada à l'Australie

Récemment, vinrent en Canada les deux fameux aviateurs australiens, Charles. T. P. Ulm et George Littlejohn.

Après quelques rapides envolées au-dessus des principaux centres du pays, ils repartirent aussitôt pour l'Australie. Leur avion, monoplan à double moteurs, aura été le premier à tenter la traversée aérienne du Canada à l'Australie.

Le capitaine Ulm fut le rival des deux célèbres champions, Scott et Black, lors de la première envolée en avion d'Angleterre à Melbourne.

DIVERS

Dissolution de groupes communistes

EN ROUMANIE

BUCAREST, Roumanie. — Toutes les associations communistes de Roumanie ont été dissoutes et leurs propriétés confisquées, par ordre des autorités militaires. Cette action est regardée comme une mesure préventive, à la suite de la rumeur de tentatives de communistes pour saisir les carrières de pétrole.

Byrd découvre une terre antarctique

Régions antarctiques. — Dans une communication faite par radio au président Roosevelt, l'amiral Byrd annonce qu'il a pris possession, au nom des Etats-Unis, d'une terre antarctique qu'on avait jusqu'à présent crue n'être qu'une épaisse couche de glace reposant sur l'océan.

LES POULES

—C'est une mauvaise mère!... Elle met tous ses enfants en couveuse!...

:-: LA VIE ECONOMIQUE :-:

**** **** **** **** ****

Vaste programme de construction nationale

Il faudra dépenser un milliard en trois ans pour des constructions

L'EX-MINISTRE DIT ENCORE QU'IL FAUDRA REMANIER LA LOI ACTUELLE DES COMPAGNIES

OTTAWA. — L'hon. H. H. Stevens, ancien ministre du commerce dans le cabinet Bennett, s'est prononcé en faveur d'un vaste programme de construction par tout le Canada. Il a déclaré nettement que le Canada, dans les années qui viennent, pourrait construire sagement et de façon économique pour un milliard de logements et d'établissements commerciaux.

Il dit que les $40,000,000 que le gouvernement a l'intention de dépenser à cette fin ne sont qu'une goutte d'eau puis il a recommandé la convocation d'une conférence qui réunirait des banquiers, des compagnies de prêts sur hypothèques et d'assurances. Ces gens s'entendraient et adopteraient un plan de financement de son immense programme de construction.

"Si l'on n'y voit pas bientôt" a ajouté M. Stevens, "le gouvernement canadien devra faire du projet son programme politique."

Il faudrait financer avec des capitaux privés, sous la surveillance du gouvernement, un programme national de construction. Pour une seule année on devrait au Canada dépenser la somme de $300,000,000 pour le remplacement des vieilles constructions par des neuves et pour les réparations qui s'imposent. Et comme le Canada est en arrière de deux années, il aurait déjà à faire pour $600,000,000 de ces travaux.

CONFERENCE A OTTAWA

C'est devant la jeune Chambre de Commerce d'Ottawa que l'ancien ministre et président de l'enquête sur l'écart des prix a formulé ses déclarations. Il avait pris comme sujet: "Que pouvons-nous faire à ce sujet?" Tout en disant qu'il ne pouvait anticiper sur le rapport de la commision dont il fait encore partie comme membre, il déclara qu'il avait quelques idées précises sur les moyens d'améliorer le commerce et le sort du travailleur.

Il parla également de l'aide à apporter au fermier. Puis il dit qu'il allait soumettre ses idées à la commission dans l'espoir qu'elles seraient adoptées puis intercalées dans une loi passée à la prochaine session du parlement.

Au Canada, continua M. Stevens, de grandes compagnies industrielles contrôlent l'industrie du tabac, le commerce de la viande, les conserves, les meuneries, les vêtements, les ameublements, la chaussure, la pulpe et le papier, le comerce du poisson, le gaz, le charbon et l'industrie textile. Tout cela est sous le contrôle de petits groupes qui n'ont qu'un but commun: faire des profits.

Ce but en lui-même n'est pas condamnable s'il était contrôlé mais, malheureusement parce qu'il ne l'est pas, la démocratie est étranglée. La compagnie égoïste fait vivre des hommes égoïstes. Des hommes qui dans leur vie particulière sont généreux, deviennent froids comme glace et durs comme acier quand ils sont représentants de compagnies. C'est contre eux qu'il faut mener une guerre inlassable.

Il n'est plus question de concurrence entre citoyens, entre compagnies mais de monopoles qui ne concurrencent pas mais ecrasent leurs concurrents moins importants, à qui ils dictent leurs conditions.

Dans une pareille situation l'Etat doit être l'arbitre et voir à ce que les règles du jeu soient observées. Entre autres règles il y a celle que le producteur doit retirer un juste revenu. Actuellement, il prend ce qu'il reste, déduction faite de toutes les autres obligations. On dit aux gens que les parts et les obligations sont sacrées, que l'intérêt de l'hypothèque doit être payé tel qu'accepté, bien que le boeuf ou le blé ne coûtent que la moitié du prix primitif.

Ce peut être la loi, mais ce n'est pas la justice. Il faut un arbitre.

Il faut à tout prix sauvegarder la valeur des obligations et pour cela on réduit les salaires, on diminue le nombre des employés. C'est la règle observée par ceux qui en tirent le plus de bénéfices. Encore là, il nous faut un arbitre.

On devrait remanier la loi des compagnies et limiter le capital aux besoins des compagnies, préciser ce qu'une compagnie doit faire et non pas lui permettre d'être manufacturière, distributrice et de se financer sous la même direction.

:::

Avertissement aux ménagères

OTTAWA. — Sutherland Cuddy, inspecteur fédéral des poids et mesure, appelé à déposer devant la commission des prix, a engagé les ménagères à bien examiner le contenant avant d'acheter un contenu empaqueté d'avance dans les "chain stores" et les magasins indépendants. Il a vu, dit-il, plusieurs paquets pesés comme cette livre de thé contenue dans un sac pesant deux tiers d'once. En réalité le client recevait 15 onces et tiers de thé, le poids du sac étant compris dans la livre.

:::

Il s'en passe de belles

OTTAWA. — L'enquête sur les écarts de ventes et de salaires nous en dévoilent de belles en fait de trucage de la part de certains 'Chain Stores". Entre autres témoins, deux anciens employés des Thrift Stores, nous parlent de malhonnêtetés et nous affirment qu'ils ont été forcés d'ajouter du sel à du sucre et de l'eau à du vinaigre sous peine de perdre leur emploi.

:::

ENQUETE SUR LES OPERATIONS COMMERCIALES DES CULTIVATEURS

Dans le rapport sur les organisations commerciales des cultivateurs au Canada, préparé par la Division de l'Economie et qui vient d'être publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, les organisations coopératives reçoivent toute l'attention qu'elles méritent. Le contenu du rapport est basé sur les renseignements fournis par ces organisations et il est maintenant présenté à ceux qui s'intéressent au développement coopératif. La Division de l'Economie se propose de préparer à intervalles réguliers, une liste des noms et des adresses des organisations commerciales de cultivateurs au Canada sur lesquelles porte ce rapport. La dernière liste a été préparée en collaboration avec le Ministère du Travail, et publié par ce Ministère en 1932 sous titre de "Cinquième rapport annuel des coopératives canadiennes". Un résumé des opérations dans le rapport actuel montre que 159 des compagnies actuellement en fonctionnement ont été établies au cours de la période de 1880 à 1915. Pendant les dix ans suivants et jusqu'à l'heure actuelle, l'organisation commerciale des cultivateurs a fait des progrès constants au point de vue du nombre des organisations comme les pools du blé, les coopératives de bestiaux et de fruits, a atteint un haut degré de développement, et s'est fait connaître du monde entier, mais la force combinée de l'organisation des cultivateurs au Canada n'avait jamais été révélée. Il y a des centaines d'organisations relativement petites qui travaillent sans bruit dans l'intérêt des régions locales et que cette enquête a fait connaître.

La Banque de Montréal se maintient dans une solide posture financière

L'actif total s'établit à $759,108,178 -- Les ressources immédiatement réalisables sont à $491,247,207, soit 71.97% de tout le passif au public - L'encaisse et les réserves à la réserve centrale sont à $87,210,888, soit 12.77% du passif au public -- Bilan publié sous une forme bien compréhensible.

La Banque de Montréal adresse présentement à ses actionnaires un rapport annuel qui révèle une position très rassurante.

On y voit que l'actif total est de $759,108,178 dans lequel sont comprises les ressources immédiatement réalisables de $491,247,207 soit 71.97% de tout le passif au public. D'autre part on note que l'encaisse en mains et les dépôts à la réserve centrale d'or sont de $87,210,888 ou 12.77% du passif au public.

Il est à remarquer que l'actif liquide comprend surtout des obligations et débentures du gouvernement ou autres pour un montant de $317,936,912. Comme ce fut toujours la politique de la Banque, la majeure partie de ces titres comprend des valeurs de tout repos à échéances rapprochées.

En dépit du fait que les conditions manufacturières semblent être meilleures, les prêts courants ont diminué légèrement à $243,477,041 contre $251,885,262 à la fin de l'exercice précédent. Cela semble indiquer que nombre d'entreprises canadiennes sont encore en mesure de se financer sans avoir recours aux institutions bancaires.

Dépôts bien maintenus

Le total des dépôts s'est bien maintenu, surtout quand on tient compte des fortes émissions du gouvernement qui ont été faites. Le total des dépôts à demande et sur pré-avis est de $630,218,835 à rapprocher de $641,346,710. Les billets de la Banque en circulation ont monté à $35,255,876 contre $33,819,807 qu'ils étaient, ce qui, sans doute, est une preuve de l'activité, plus grande dans les affaires.

On notera tout spécialement que l'actif total est de $759,108,178 pour faire face à des paiements au public de $682,569,368 ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif au public de $76,538,810.

Comptes des profits et pertes

Les profits pour l'année s'établissent à $4,105,024 desquels on a déduit les taxes fédérales et provinciales de $900,654 ce qui laisse des profits nets de $3,204,369 ou 4.23% du capital, de la réserve et des profits non divisés. A même ce montant on a payé $2,880,000 en dividendes aux actionnaires contre $3,060,000 l'année précédente. Une somme de $100,000 — la même chose que l'an dernier — a été déduite pour réserve sur les immeubles de la banque ce qui laisse une somme de $224,369 à porter au compte des profits et pertes. Le solde créditeur, au compte des profits et pertes, s'établit ainsi à $1,809,820 contre $1,585,451 il y a un an.

Comme c'est l'habitude depuis quelques années, la Banque a préparé un bilan sous une forme qui peut facilement être comprise par le public. On donne des notes explicatives sur chaque item.

Le rapport fut soumis aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle qui eut lieu au siège social de la Banque de Montréal le lundi, 3 décembre.

DIVERS

M. KING ET L'EUROPE

OTTAWA. — De retour d'un voyage de huit semaines en Europe, M. W.-L.-Mackenzie King, chef du parti libéral au Canada, est prêt à discuter de n'importe quelle question autre que de la politique canadienne.

Il a accordé une longue entrevue aux journalistes au cours de laquelle il a parlé de son voyage, donnant ses impressions sur les dictatures et la démocratie, les rumeurs de guerre et les conditions économiques en Europe.

Mais il n'a pas voulu commenter les événements politiques au Canada: la démission de M. H.-H. Stevens, la querelle entre le premier ministre et M. Stevens, la nomination de deux nouveaux ministres dans le cabinet; de ces événements M. King n'a pas voulu parler.

Son séjour en Europe fut un voyage de repos. Il visita l'Angleterre, la France et l'Italie. Il put ainsi obtenir des renseignements sur place. La tendance semble être, en Europe, au gouvernement parlementaire et l'opinion populaire s'éloigne de plus en plus de la dictature.

:::

La guerre est imminente

SWARTHMORE, — Le sénateur G. P. Nye, président du comité d'enquête sur les munitions, dit que le monde est aujourd'hui plus près de la guerre qu'il ne l'était trente jours avant la guerre mondiale. Je ne veux pas dire, explique-t-il, que trente jours seulement nous séparent de la guerre, mais que les signes de guerre se font plus nombreux. Il a fait cette déclaration dans un discours aux étudiants du collège de cette ville. Il déclare que les Japonais ont le droit de demander la défense adéquate de leur pays.

:::

Une décoration de Sa Sainteté

LE PAPE ACCORDE LE TITRE DE CHEVALIER DE PIE IX AU CHANCELIER D'AUTRICHE

ROME. — Sa Sainteté Pie IX a décerné le titre de chevalier grand'-croix de l'ordre de Pie IX au chancelier Kurt Schuschnigg d'Autriche, pendant une audience solennelle. Le chancelier a passé à Rome quatre jours pendant lesquels il a discuté des questions politiques et économiques avec le premier ministre Mussolini. Schuschnigg a présenté en retour au Saint-Père un portrait du chancelier Dollfuss, assassiné le 25 juillet.

:::

La réforme des volontés, vrai remède

Ce n'est pas le capitalisme qui est à blâmer, mais nous, dit le professeur Jackson

"Le remède aux maux du capitalisme n'est pas dans la réorganisation du système capitaliste mais dans la réforme de nos volontés", a dit M. Gilbert Jackson, professeur d'économie à l'Université de Toronto, dans une conférence au luncheon du Canadian Club au Château Laurier. M. Jackson a parlé du "Chômage".

Il faut, dit-il, mettre la machinerie capitaliste aux mains d'une génération ayant le sens de la responsabilité, qui mettra dans sa manière de faire des dépenses, des placements et de la spéculation le même esprit de sécurité et de stabilité que l'on rencontre en Grande-Bretagne aujourd'hui.

M. Jackson considère tout changement comme pleins de dangers. Je crains le communisme, dit-il, car c'est un système beaucoup plus difficile à administrer que le capitalisme.

SE MAITRISER

Plus d'un million de Canadiens sont assistés dans le moment, affirme-t-il, en se basant sur la statistique. La manipulation des tarifs, la baisse des heures de travail ne sont pas des remèdes efficaces à cet état de choses. Ne jouons pas trop avec le crédit, c'est dangereux. Si nous pouvons stabiliser nos émotions et nos besoins, si l'humanité apprend à se maîtriser elle-même, à vivre en paix, alors le capitalisme pourra se corriger et il se corrigera de fait. Sinon, je tremble en pensant à ce qui peut arriver, conclut le professeur Jackson.

Le lieutenant-colonel L.-P. Sherwood, président du club, présenta et remercia le conférencier.

:::

UN ORDRE NOUVEAU DANS L'INDUSTRIE

Jacques Maritain, l'éminent philosophe français, a déclaré au cours d'une conférence qu'il prévoit une inévitable transformation du système des gages et salaires en un régime industriel de co-propriété. Dans le nouvel ordre industriel, dit-il, les travailleurs auront une voix puissante dans l'administration et seront traités en conséquence et non plus comme des concurrents aux machines. Les unions industrielles et ouvrières deviendront la sauvegarde de l'industrie privée en même temps que son problème le plus sérieux. En face d'un régime corporatif ou d'un régime d'union industrielles la tâche sera, ce semble de sauvegarder la personne contre la collectivité corporative tout en assurant à tous les avantages du régime corporatif.

:::

SOMMES DUES PAR LES PAYS AUX ETATS-UNIS

On croit que la Finlande sera le seul pays à faire son versement le 15 décembre

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat a rapelé à douze nations qu'elles devaient aux Etats-Unis le 15 décembre la somme totale de $630,122,354. Toutefois les autorités savent que la Finlande, la seule nation qui ait rempli ses obligations dans le passé, sera aussi la seule à faire son prochain versement, qui est de $22,538. Voici les sommes totales dues par divers pays: Grande-Bretagne, $379,461,776; France, $163,616,843; Italie, $30,570,196; Pologne, $22,972,909; Belgique, $21,628,360; Tchécoslovaquie, $6,118,514; Lettonie, $643,028; Lithuanie, $490,501; Esthonie, $1,844,185; Hongrie, $202,249; Roumanie, $2,346,250.

Sur ce total, la somme de $154,729,976 en principal et intérêts est due le 15 décembre comme suit: Grande-Bretagne, $117,760,765; Italie, $2,141,593; Tchécoslovaquie, $1,682,812; Belgique, $3,109,453; Esthonie, $531,350; Finlande, $22,358; France, $22,308,312; Hongrie, $50,210; Lettonie, $220,683; Lithuanie, $121,466; Pologne, $6,616,039; Roumanie, $48,750.

CHOSES AGRICOLES

* * * *

Fiasco à Budapest

Les négociations relatives à la fixation des quotités de blé vouées à un nouvel échec--Le "Big Four" nourrit peu d'espoir d'une entente.

BUDAPEST. — Les rapports semblent indiquer que les négociations entre les représentants du Canada, des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Australie sont vouées à un fiasco au sujet d'une nouvelle base d'entente sur les exportations quotatives du blé. Les communiqués de la presse disent que l'Argentine aurait modifié son attitude de façon à altérer la situation. Les délégués du "Big Four" pensent qu'il y a peu d'espoir d'entente. Dans les cercles assez bien informés, ont est d'opinion qu'il y a possibilité que les pourparlers se poursuivent à Londres durant les prochaines semaines, mais on admet communément que l'atermoiement veut dire que la réallocation des quotités pourrait tout aussi être abandonnée cette année, puisque la récolte est actuellement dans son cinquième mois.

L'Argentine répudie l'entente

Bien que certains délégués maintiennent que l'Argentine soit liée à la quotité qui lui a été allouée — 148,000,000 boisseaux -- sa répudiation de l'entente est admise d'une façon générale, puisqu'elle refuse même de discuter la quotité de 1934-1935 jusqu'à ce qu'on établisse une nouvelle base. D'autres répartitions des quotités, à titre d'essais, ont été dressées. D'aprés cette répartition: le Canada aurait 268,000,000 de boisseaux, Etats-Unis 84,000,000; Australie 150,000,000.

La Conférence ajournée

La Conférence internationale du blé pour le contingentement de cette céréale s'est ajournée à une période indéterminée. Elle a été infructueuse et n'a pas réussi à trouver le moyen de satisfaire l'Argentine au sujet des quotités futures ni à substituer une nouvelle entente au traité de 1933.

:::

L'Argentine claque les portes

BUDAPEST.—La Conférence s'est terminée, comme cela, à la suite du refus formel de l'Argentine de se conformer aux stipulations du pacte de 1933.

Exportation de fourrage aux Etats-Unis

McFARLAND A WASHINGTON POUR NEGOCIER AVEC LES REPRESENTANTS AMERICAINS -- 10,000 000 DE BOISSEAUX DE BLE EXPORTES AUX ETATS-UNIS A DATE — LE CANADA POURRAIT DISPOSER DE PLUS DE 15,000,000 DE BOISSEAUX DE GRAIN DE QUALITE INFERIEURE

Winnipeg. — Les Etats-Unis seraient sur le point d'acheter une vaste quantité de blé canadien de qualité inférieure. John I. McFarland, le directeur de l'agence gouvernementale pour la vente de cette céréale, est actuellement à Washington en train de négocier avec les représentants des Etats-Unis.

On ne connait pas encore officiellement la quantité, mais McFarland, lors de son passage à Minneapolis, en route pour Washington, a déclaré à T. E. Murphy, que le Canada avait, au moins 15,000,000 de boisseau de blé affecté par le froid ou autres conditions climatériques, qui le rendent impropre à la nourriture de l'homme.

Ce serait le chiffre minimum dans les négociations. Le blé avarié serait mêlé à d'autres pour l'alimentation du bétail. Ce contingentement serait mis à part des exportations déjà effectuées aux Etats-Unis par les voies ordinaires du commerce. La quantité de blé déjà exportée, y compris 7,000,000 de boisseaux de blé durum, excède maintenant 10,000,000.

Lors de son arrêt à Minneapolis, McFarland dit que du blé de qualité inférieure avait été expédié de la Saskatchewan par bâteau à Buffalo et autres ports des lacs au coût de 75 sous le boisseau. On pense que si le blé était entré aux Etats-Unis par les frontières du Manitoba et de la Saskatchewan, les frais seraient moindres. Il prétend que le blé des fermiers de l'Ouest canadien serait disponible aux fermiers américains de la zone du blé de printemps au coût de 70 sous le boisseau.

:::

Réductions tarifaires

WINNIPEG. — On proposa à des représentants de compagnies ferroviaires des réductions tarifaires sur le transport de certains points de la prairie aux Etats-Unis. Cette suggestion avait été déjà soumise par un comité du "Grain Exchange" afin de permettre aux fermiers d'écouler le fourrage durant les mois d'hiver. Le Comité prétend que les compagnies pourraient fixer un taux pour certaines parties de l'Ouest qui soutiendrait favorablement la concurrence avec celui de Fort William. La navigation fermera bientôt et les fermiers seront à la merci de taux de transport qui les empêcheront de vendre leurs grains. Actuellement, les camions automobiles transportent de lourdes charges de blé, mais la neige paralysera bientôt ce genre de véhiculation et le commerce perdra des exportations à moins que les compagnies ferroviaires consentent une réduction de taux.

:::

BRACKEN DEMANDE DE L'AIDE A L'EST

MONTREAL. — Afin de sortir les fermiers de l'Ouest d'une pénible situation créée par la sécheresse, déclare M. Bracken, premier ministre du Manitoba, tous les citoyens du Canada doivent mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences pour trouver une solution au problème et conjurer la sécheresse. La restauration veut dire un meilleur commerce non seulement pour les magasins de l'Ouest mais encore pour ceux de Toronto et de Montréal. Le sol de l'Ouest depuis la guerre a produit $10,000,000,000 mais depuis les quatre dernières années, sa contribution à la richesse du Canada a été rabaissée de $1,800,000,000 comparativement aux quatre années précédentes. La cause principale du fléchissement est la sécheresse.

:::

CHAMPION DU BLE

CHICAGO. — M. John B. Allson de Wembley, Alberta, a remporté la première prime pour le meilleur blé exposé à l'Exposition internationale du bétail. Son échantillon était du Reward produit dans la région de la vallée de la Rivière la Paix. C'est la douzième fois, depuis 1919, que le Canada remporte le championnat.

:::

LES FERMIERS EN FERONT PARTIE

REGINA. — T. C. Davis, libéral de Prince-Albert, a fait savoir à la députation que les fermiers seraient représentés dignement à l'office du redressement des dettes par des hommes pratiques et très capables tirés de leurs rangs. Doorance et Stork en avaient au préalable exprimé fortement le désir. L'office n'est pas encore organisé, ajoute le procureur provincial, mais il ne craint pas d'affirmer que l'office aura besoin de cet homme pratique.

Williams pense que cette loi liquidera le débiteur au profit du créancier; le créancier ne devrait pas lier la propriété du débiteur de telle façon que l'on puisse en disposer à volonté.

M. Davis répond que la loi ne sera pas si sauvage "wild". M. Williams pense que quelques fois les intentions du gouvernement ne sont pas exécutées.

:::

La sécheresse dans l'Ouest, grave menace

M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, fait un appel pressant à tout le pays

UNE CATASTROPHE

TORONTO. — La sécheresse dans l'ouest canadien est devenue un problème d'envergure nationale qui requiert la coopération des gouvernements et de la population, a dit le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, dans une conférence au Canadian Club.

La situation dans certaines parties de l'Ouest depuis quelques années n'est ni plus ni moins qu'une catastrophe, précise M. Bracken, en soumettant ses projets pour la revise, la conservation, la réhabilitation et le développement des richesses agricoles.

Il est tombé un peu plus de la moitié moins de pluie que la normale, poursuit-il, et les récoltes en plusieurs endroits de la Saskatchewan, du sud de l'Alberta et du sud-ouest du Manitoba ont manqué.

Par suite des bas prix et des maigres rendements, la valeur des grains et des autres produits agricoles a baisé de $840,000,000 qu'elle était en 1928, (la meilleure année), à $280,000,000 cette année.

LE PROGRAMME

Ce qu'il faut, c'est:

1o—Les services gratuits des techniciens des provinces pour que l'on puisse s'attaquer victorieusement au problème de la sécheresse.

2o—La nomination d'une commission qui coordonnera tous les efforts individuels et publics faits dans mille et une directions.

3o—L'assurance que le Dominion fournira la finance nécessaire pour exécuter un programme bien équilibré d'ici dix ans.

4o—La collaboration active, sympathique et généreuse des individus, localités, chemins de fer et gouvernements dans le but de régler ce grave problème.

Nous avons besoin de l'aide des Etats-Unis dans notre travail. Heureusement, nous avons des indices visibles qu'ils prendront les devants au lieu de traîner en arrière.

:::

Deux aspects défavorables

La situation difficile dans laquelle se trouvent deux branches des plus importantes de l'économie nationale, le papier-journal et le blé, ralentit dans une mesure impossible à apprécier le mouvement de reprise. La production du papier-journal a réalisé depuis dix-huit mois des progrès considérables, ainsi qu'en témoigne l'indice du rendement des fabriques, qui exprime par le nombre 100 le rendement de 1926, pris pour terme de comparaison. Cet indice, qui était tombé à 85.9 en février 1933, atteignait 129.2 en septembre dernier. Seulement les prix actuels de la matière sont si peu rémunérateurs, que l'Etat ou les gouvernements provinciaux intéressés devront probablement intervenir afin d'empêcher le déboisement de nos forêts au seul profit de l'étranger.

Le problème du blé est très différent. Les prix, s'ils n'atteignent pas encore un niveau satisfaisant, se sont néanmoins relevés sensiblement depuis un an. Aussi la valeur des exportations canadiennes est-elle en progression par rapport à 1933. Elle accuse une augmentation de près de 2 millions de dollars en octobre et d'environ 7 millions pendant les dix mois écoulés. Le volume des exportations de ces dix mois présente, en revanche, une contraction d'une vingtaine de millions de boisseaux, relativement à la même période de 1933. Bien que les emblavures aient été réduites de plus de deux millions d'acres depuis un an, une récente compilation (9 novembre) de l'Office national de la statistique évalue la présente moisson à plus de 275 millions de boisseaux à rapprocher des 269 millions de boisseaux de 1933. La production de blé, relativement faible l'an dernier, demeure encore cette année très inférieure à la moyenne quinquennale. Mais deux moissons médiocres successives ne suffisent pas à diminuer les stocks canadiens. A la fin de la dernière campagne (31 juillet) le report excédait celui du 31 juillet 1932: soit 197 et 136 millions de boisseaux. Bien que nos deux mauvaises années aient coïncidé avec une production très restreinte aux Etats-Unis, le marché mondial n'en a pas encore été sérieusement assaini. On peut mesurer par là le profond déséquilibre de l'offre et de la demande.

Le blé, à moins qu'on n'y découvre un jour des emplois inatendus, figurera toujours parmi les produits dont la consommation est peu extensible. Il semble donc que, dans l'état actuel du marché, les pouvoirs publics ne peuvent intervenir avec efficacité qu'en resserrant les cultures. Les palliatifs préconisés jusqu'ici par le Congrès mondial du blé, qui siège de nouveau en ce moment à Budapest, n'ont encore produit aucun effet appréciable. Il est vrai que l'Argentine, qui a du reste étendu ses emblavures au lieu de les réduire, ne tient pas compte des contingentements fixés par le Congrès. Mais comment le partage des débouchés contribuerait-il à résorber les stocks mondiaux? On a recouru, au Canada et dans quelques autres pays, à l'établissement d'un cours minimum. Cette pratique, qui maintient artificiellement les prix intérieurs au-dessus des prix mondiaux, entrave dans les pays exportateurs le mouvement du blé vers l'extérieur, au profit des concurrents mieux avisés. Elle ne résout pas les difficultés, elle ne fait que les ajourner.

:::

DIVERS

Mort de Mme Albert de Mun

PARIS. — La comtesse Albert de Mun, veuve du célèbre orateur, écrivain, spécialiste dans les questions sociales, et membre de l'Académie française, est morte à Paris.

:::

Insull acquitté

CHICAGO. — Un jury de cette ville a acquitté Samuel Insull, son fils, Samuel jr, et quinze autres financiers accusés d'une fraude de cent millions de dollars après un procès retentissant qui durait depuis cinquante-deux jours devant un groupe d'experts financiers qui se tenaient à la disposition du tribunal.

:::

Les religions en Allemagne

BERLIN. — Des chiffres publiés par le gouvernement montrent la distribution de la population du Reich par religion. Protestants, 40,865,151; catholiques, 21,172,087; juifs, 499,682. Personnes n'appartenant à aucun groupe religieux, 2,437,053.

Le reste de la population ou bien n'a pas fait de déclaration ou bien appartient à des croyances mal définies. Dans cette catégorie entrent les "Croyants allemands", du mouvement religieux allemand, dont le nombre n'a pas été déterminé.

LE PRIX DES GRAINS

A WINNIPEG

LUNDI, LE 3 DECEMBRE 1934

BLE—	
No 1 dur	81⅝
No 1 nord	78⅝
No 2 nord	75⅜
No 3 nord	73⅛
No 4	70⅛
No 5	69⅛
No 6	70⅝
Fourrage	70⅛
Voie	78⅝
(Amber Durum)	
No 1	86⅛
No 2	82⅛
No 3	77⅛
No 4	73⅛
AVOINE—	
2 C. W.	44
3 C. W.	39¼
Ex. 1 fourrage	39
No 1 fourrage	37¼
No 2 fourrage	34
Rejetée	32
Voie	42
ORGE—	
3 C. W.	54¾
4 C. W.	51¾
Voie	54¾
LIN—	
1 N. W.	137
2 C. W.	133
3 C. W.	119
Rejeté	119
Voie	137
SEIGLE—	
1 C. W.	57⅝
2 C. W.	57⅝
3 C. W.	54⅝
Voie	57⅝

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

* * *

Vonda

VISITE DE SON EXC. MGR MURRAY

Depuis longtemps Vonda garde le silence. Quoique ce qui est arrive depuis la dernière chronique n'est pas dans le rang des nouvelles bien neuves, en voici un résumé qui intéressera nos amis de partout.

Nous avons perdu de bons ami dernièrement. Le départ de M. Raymond Denis et de sa famille pour Montréal laisse un vide parmi nous, qu'il sera difficile à combler. Ils sont regrettés par tous dans la paroisse, petits et grands. Presque en même temps, Mme Oscar Loiselle et ses deux fillettes, allaient rejoindre M. Loiselle qui est à Spiritwood depuis août. A ces amis qui nous quittent, nous souhaitons bonne chance, mais revenez-nous.

Le 4 novembre, M. et Mme Caillouette et leur famille étaient de passage à Vonda pour faire leurs adieux à leurs nombreux parents et amis avant leur départ pour l'Ontario. Avec eux, partait M. Alphonse Lepage de cette paroisse. Nous apprenons qu'ils se sont rendus heureusement et nous leur souhaitons bonchance et succès.

Le 20 octobre, Mgr Murray faisait sa première visite officielle à la paroisse. L'après-midi, il y eut réception à l'église où son Excellence a vite conquis l'estime et l'affection par ses paroles si franches et bienveillantes. Le lendemain, il se rendait à St-Denis, et le surlendemain, lundi, administrait le sacrement de confirmation à un grand nombre d'enfants dans cette paroisse.

Le 10 octobre, avait lieu dans notre église, le mariage de Mlle Agnès Roberge de Vonda, à M. Marius Dauvin de Prud'homme. L'heureux couple demeure à Prud'homme. Peu de temps après, Mlle Amique Liogier de Prud'homme unissait sa destinée à celle de M. Ernest Perrault de Vonda. Le mariage avait lieu à Prud'homme mais nous avons le plaisir de voir le jeune couple demeurer parmi nous. Tout dernièrement, Mme Vve P. Marcotte de Prud'homme épousait M. Ronaldo Marchand de Vonda. Ces mariages ont déjà été annoncés sur le "Patriote", mais nous tenons à offrir aux heureux mariés tous nos voeux de bonheur.

A la première réunion de l'hiver, le club de chant a élu ses officiers pour la nouvelle saison; ce sont: présidente, Mme N. Lepage; vice-présidente, Mme R. Vaesen; secrétaire, Mlle Berthe Guinament. Le directeur est toujours M. A. de Margerie. Il y a aussi grande activité au club dramatique Montcalm. Le résultat en sera dévoilé vers la mi-décembre. Attention, amis des environs!

Aux liseurs du village et des environs: si vous désirez avoir de bonne lecture française, vous êtes invités, par M. de Margerie à vous adresser au bureau de l'A.C.F.C. Il sera très heureux de vous prêter des livres, et vous trouverez là un choix merveilleux.

* * *

Régina

Vive Sainte Catherine

La bonne idée que celle de célébrer Sainte Catherine! Pour preuve, le grand nombre de personnes qui ont répondu à l'invitation du Comité. "Je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de Canadiens français à Régina!" fit remarquer un bon Canadien de Montmartre en présence de l'assistance qui remplissait la salle Sainte-Marie le soir du 27 novembre. De fait, en soustrayant quelques personnes de langue anglaise, quelques Canadiens du dehors comme de Forget, de Wolseley, de Mutrie . . . nous étions bien au bas mot cent soixante.

Et tous se sont amusés ferme. Jeu de cartes, goûter, bonne tire canadienne, que sais-je encore, chacun des articles du programme fut préparé avec prévoyance et conduit avec enthousiasme. Les prix furent chaudement disputés; pour un moment, Monsieur S. W. Jean en perdit l'équilibre en face d'un sérieux cas de conscience, mais il reprit vite son aplomb et proclama heureux gagnants les noms suivants:

Mlle S. Lacoste
M. F.-A. Saint-Julien
Mme H. Vermette
M. M. de Romanet

M. Harry Adams et ses musiciens nous régalèrent d'un programme varié et intéressant.

En un mot, ce fut une très agréable soirée. Nous en sommes reconnaissants à M. J.-A. Létourneau, son dévoué comité et toutes les personnes qui ont contribué. Je n'entreprendrai pas de donner des noms, car au dire de M. Létourneau, ils sont si nombreux qu'il serait bien facile d'en omettre l'un ou l'autre et ce serait plus que regrettable puisque tous et chacun ont droit à une mention honorable. Nous en sommes reconnaissants à notre président, le Dr J.-B. Trudelle, puisqu'il a de si bons organisateurs, puisqu'il sait l'accueil favorable fait à ses invitations, nous exprimons le voeu que le docteur ne nous laissera pas languir longtemps dans l'attente; ce serait contraire à notre santé et nous savons qu'un argument de cette sorte mérite la sérieuse considération d'un docteur.

* * *

St-Brieux

DISTRIBUTION DE PRIX, ELECTION DU COMITE PAROISSIAL

Le dimanche, 25 novembre, nous avions, à la salle paroissiale, une soirée pour la distribution des prix de français et l'élection du comité de l'A.C.F.C. pour l'année prochaine. Le programme de cette soirée comprenait le chant de nos "Refrains Populaires" et quelques déclamations par les enfants des écoles de la paroisse, plusieurs morceaux de musique avec annonces et nouvelles locales, le tout sur un système qui se rapprochait le plus possible d'un programme de radiodiffusion. Ce fut un vrai succès. Comme l'entrée était gratuite, la salle était comble, tous se sont fait un devoir de venir à cette séance, et y célébrer la Ste-Catherine en mangeant de la tire.

Après la lecture des activités et des différents rapports de l'année, on procéda à l'élection du comité de l'A.C.F.C.

Président honoraire, R. P. Barbier
Aumônier, R. P. Rivard.

Membres du comité: J. Aubin, J.-E. Bachand, J. A. Carfantan, P. Coquet, H. Hamonic, J. Ménard, H. F. Tétreault.

MARIAGE

Le mercredi, 28 novembre, le R. Père Barbier unissait, par les liens sacrés du mariage, M. Eugène Carfantan et Mlle Eugénie Nedelec, tous deux nés à St-Brieux. A l'issue de la grand'messe, les nombreux parents se réunirent chez M. A. Nedelec pour célébrer les noces et, le soir, grande réception à la salle paroissiale. Le grand nombre des invités présents et la beauté des cadeaux donnés prouvent l'estime dont les nouveaux mariés sont entourés dans la paroisse.

Aux nouveaux époux, nos sincères voeux de bonheur.

Bellevue

La Ste-Catherine

Le 25 novembre, en l'honneur de la Ste-Catherine, nous avons eu le plaisir d'avoir une jolie soirée organisée par les institutrices de l'école de Bellevue. Mlles Dorothée Desautels et Marguerite Gareau et leurs élèves. La soirée commença par une partie de cartes. Les prix furent gagnés par M. Hervé Grenier et Mlle Julie Gaudet. Ensuite on fit la distribution des prix et diplômes que les élèves ont obtenus au dernier concours de français. Nos félicitations à tous ceux qui ont obtenu ces prix. Continuez, chers petits enfants, à toujours bien apprendre le français. Durant la veillée, on passa la tire et on se régala à qui mieux mieux en mangeant cette bonne tire de chez nous. Pour clôturer la veillée, il y eut un joli programme de chants et de comédies, qui fut très bien réussi. Nous désirons remercier tous ceux qui ont travaillé à faire de cette soirée un véritable succès, particulièrement Mlle D. Desautels, car si nous avons eu une belle soirée c'est bien grâce à son zèle et à son dévouement que nous le devons. Elle mérite encore mieux nos félicitations, puisque elle est dans la paroisse seulement depuis quelque temps, mais nous espérons qu'elle restera longtemps parmi nous afin d'avoir le plaisir d'assister encore aux belles fêtes qu'elle sait si bien préparer. Nous avions le bonheur de voir présent à cette soirée, M. l'abbé Robert, curé de Batoche.

Baptêmes

Joseph Ghistlain, Antoine, Michel, enfant de M. et Mme Lionel Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Gaudet.

Marie, Régina Carmen, enfant de M. et Mme Gugdual Savidan. Parrain et marraine, Cyril Klaine et Elise Savidan.

Jack-Fish

Nous avons appris avec peine, que M. Charles Baillargeon était tombé subitement malade. Il a été conduit à l'hôpital par M. le curé de cette paroisse. Après quelques jours passés à l'hôpital, il a été reconduit à son domicile. Nous avons appris qu'il allait un peu mieux; nous formons nos meilleurs voeux pour son rétablissement.

M. Jos. Baillargeon, de la Colombie canadienne est venu rendre visite à sa famille ainsi qu'à ses amis.

ALORS QU'UN SOIR LE CANADIEN BATTIT L'OTTAWA PAR 6 A 1, LEPINE COMPTA 5 POINTS ET OBTINT UN "ASSIST". C'EST LE RECORD DES POINTS COMPTÉS EN UNE PARTIE PAR UN SEUL JOUEUR.

PIT LEPINE

LE CENTRE DE LA PREMIERE LIGNE D'ATTAQUE DU CANADIEN.

LEPINE EST UN DES JOUEURS LES PLUS MALCHANCEUX DE LA N.H.L. DEUX FOIS, DANS LA MÊME SAISON, IL SE BRISA LA CLAVICULE. UNE AUTRE FOIS, DANS UNE CHUTE APPAREMMENT BANALE, IL SE FRACTURA UNE JAMBE.

IL EST LE MAÎTRE INCONTESTÉ DU CROCHET (POKE CHECK). IL COMMENCE SA 10e SAISON AU SERVICE DU CANADIEN.

Arthur LeMay

Quarante-Heures

Nous avons eu nos Quarante-Heures du 1er au 3 novembre. M. le curé nous a félicités pour l'assistance qu'il y a eu à chaque office, ainsi que des nombreuses communions. Oui, à St-Léon, il y a de bons chrétiens, car il y en a qui restent très loin, et malgré cela, ils ont fait de bons efforts pour venir deux fois par jour aux offices. A St-Léon, nous aimons notre bon curé et tenons à lui prouver que nous sommes de fervents chrétiens.

Partie de cartes

Il y a eu une partie de cartes au profit de la nouvelle école, qui a été un beau succès. Le comité de cette soirée a décidé que si toutefois, l'école ne pouvait s'ouvrir au village, le montant de cette soirée serait remis à M. le curé, ceci pour les profits de la paroisse.

Visites

Mme et M. Noël Gervais et Mlle et M. Aurélie et Emile Arcand, sont allés voir leurs parents et Mlle et M. Arcand sont allés rendre visite à une de leurs soeurs. Ils sont restés là-bas plus d'une semaine et sont revenus enchantés de leur voyage qui s'est effectué en automobile.

M. notre curé, l'abbé Coursol, a fini sa visite paroisiale, espérons que la bénédiction qu'il a apportée à chaque famille aura fait beaucoup de bien.

Comme l'hiver est à la porte, nos pauvres curés de campagne se trouvent plus solitaires; malgré qu'ils soient entourés de beaucoup monde. Alors, de temps à autre, allons leur rendre visite, car en ces temps-ci les veillées sont longues et je suis certain que cela leur fera plaisir que d'aller les distraire quelque peu.

Anniversaire

Le 18 novembre, il y a eu chez M. Antonio Morin, un grand souper, où la parenté et plusieurs amis furent invités, et ceci en l'honneur de leur vingtième anniversaire de mariage. A M. et Mme Morin nous souhaitons nos voeux de longévité.

M. Pierre L'Heureux a fait agrandir sa maison, afin de pouvoir agrandir son magasin, ainsi que le bureau de l'office des postes.

Messieurs les chantres exercent une nouvelle messe pour le jour de Noël; ce sera du nouveau pour St-Léon, car depuis si longtemps que l'on chante les mêmes messes. Donc, bon courage, messieurs les chantres et chantez-nous une messe de toute beauté en ce beau jour de Noël.

Storthoaks

Distribution de prix

Dimanche, 25 novembre, nous avions notre distribution de prix accompagné d'un joli programme donné par les enfants des trois écoles: St-Thomas, Bolton et St-Edmond.

Ces enfants ont vraiment fait pour le mieux; félicitations à nos institutrices et instituteur.

Un joli coussin, offert par M. Lucien Houde, et une caisse de pommes furent mis en loterie.

M. l'abé Ferland fut l'heureux gagnant du coussin, et M. Arsène Kenler, de la caisse de pommes.

Enfin, d'après ce que l'on a pu voir dans la salle, tout le monde s'est bien amusé.

Décès

C'est avec peine que les paroissiens de Storthoaks ont apris la mort de Mme Earl Peters (née Anna Paradis, qui laisse, à part son mari, trois petits filles en bas âge. Elle était passée au milieu de nous comme une image vivante de la bonté, de la piété et de la charité.

Nos sincères condoléances à la famille bien éprouvée.

Notre secrétaire de la municipalité a aussi appris la mort de sa mère, Mme Ludger Paradis, décédée en Colombie, à l'âge de 64 ans. Une messe sera chantée à son intention, pour le repos de son âme, ici à Storthoaks.

Mlles Irène Paradis, Albina et Régina Chicoine, ces deux dernières, filles de M. Arthur Chicoine, sont à l'hôpital, mais on espère prochainement leur retour parmi nous complètement guéries.

Accident

Alfred Bourget, un de nos plus estimés citoyens, s'est fait frapper par une automobile, mais il n'y aura pas de suites sérieuses, il faut l'espérer.

Divers

M. l'abé Ferland a commencé sa visite paroisiale, lundi, le 26; nous lui souhaitons bien du succès et surtout du beau temps.

La plupart de nos gens sont revenus de presser de la paille du N. O. et de l'est.

Nous avons eu aussi la nomination pour le conseil municipal. Lucien Houde, comme conseiller, fut élu par acclamation, il remplace Ernest Toupin, parti dans l'Est.

Baptêmes

A M. et Mme Albert Blérot, un garçon, baptisé Gérard, Gaston, Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Blérot, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Pierre Longphée, un garçon baptisé Reid, Stewart, Donald. Parrain et marraine, M. Vincent Kyle et son épouse.

En visite à nos bureaux

M. Ernest Bernard de Prince-Albert.

M. Wilfrid Cyr de Debden.

M. P. Chatain d'Edmonton, Alta.

M. Pierre Comeault de Duck-Lake.

Mlle Régina Boutin et M. Armand Boutin de Domremy.

M. Phil. Bouffard de Ferland.

M. Demay de St-Brieux.

Un journal qui arrive à son heure

Les services qu'il rendra aux spéculateurs canadiens-français

Nous reproduisons quelques tranches d'un article du "Canada Minier", nouveau journal, qui traitera exclusivement des valeurs minières au Canada, le premier journal français, paraît-il, à exposer cette branche de notre richesse nationale. Il est destiné à rendre de grands services à la population française. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui présentons nos voeux de succès.

Nous présentons aujourd'hui au public canadien et en particulier à ceux qui sont intéressés d'une manière quelconque dans l'industrie et les valeurs minières le premier numéro du Canada Minier. (1)

En créant ce nouveau journal nous nous sommes proposé un double but: celui d'abord de combler une lacune, puisque présentement il n'existe dans notre province aucune revue minière de langue française, tandis qu'il y en a plusieurs de langue anglaise. et en deuxième lieu de renseigner autant que possible, et cela d'une manière parfaitement indépendante et impartiale, nos futurs lecteurs et abonnés sur l'une des branches d'activités les plus importantes de notre pays.

De $64,420,000 qu'elle était en 1900 la valeur de la production minière du Canada avait passé en 1929 à $310,850,000. Cependant cette valeur ne donne qu'une idée bien imparfaite de l'importance de nos mines comme actif national et comme élément de force économique. Nos chemins de fer sont en effet redevables à l'industrie minière de plus de 35 pour cent du tonnage total transporté. L'exploitation minière requiert des machineries plus ou moins dispendieuses de toutes sortes. Elle fournit du travail à des milliers d'ouvriers qui à leur tour disposent d'un pouvoir d'achat qui fait marcher une foule d'autres industries etd 'autres commerces.

De cette source de revenus toujours croissants, de cette manne que la Providence nous a ménagée, les Canadiens français ont-ils su, savent-ils prendre la part légitime qui leur revient?

N'est-ce pas là une preuve que les Canadiens français ont absolument besoin d'un organe qui traite exclusivement des questions relatives à l'industrie et aux valeurs minières, qui fournisse régulièrement à ses lecteurs tous les renseignements désirables, aide aux agents de change à accroître leur clientèle et à faire plus d'affaires? C'est pour répondre à cet impérieux besoin que le Canada Minier a été fondé.

En remplissant le rôle qu'il s'est imposé le Canada Minier contribuera, croyons-nous, à développer encore davantage l'industrie minière, source d'une si grande richesse pour notre pays, pour notre province, à sauvegarder les épargnes du public en lui faisant faire de bons placements et en le mettant constamment en garde contre les écumeurs de ses économies.

Nous espérons donc que les courtiers en valeurs minières, le public en général, réserveront un bon accueil au Canada Minier et lui donneront l'appui et l'encouragement qu'il se croit en droit d'attendre. D'avance nous les en remercions.

(1) De Montréal.

LIGUE PROFESSIONNELLE

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J	G	P	N	Pts
Toronto	9	8	1	0	16
Maroons	7	5	2	0	10
Américains	6	4	2	0	8
St-Louis	10	1	9	0	2
Canadiens	6	1	5	0	2

Division américaine

	J	G	P	N	Pts
Chicago	8	5	3	0	10
Boston	8	5	3	0	10
Détroit	9	4	5	0	8
Rangers	7	2	5	0	4

LIGUE INTERNATIONALE

	J	G	P	N	Pts
London	10	7	2	1	14
Buffalo	9	4	4	1	8
Syracuse	8	4	3	1	8
Windsor	9	4	5	0	8
Cleveland	7	3	4	0	6
Détroit	11	2	6	3	4

Les parties nulles ne comptent pas pour la position

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	J	G	P	N	Pts
Boston	11	4	4	3	11
Providence	9	4	3	2	10
Québec	8	3	3	2	8
Philadelphie	9	4	4	1	9
New Haven	8	3	5	0	6

CE QU'ON ENTEND

Le père. — Je regrette, mon garçon, mais cette position que j'avais sollicitée pour toi a été prise.

Le fils. — Vraiment? Je me demande qui l'a obtenue . . .

Le père. — Heu! . . . heu! . . . c'est moi.

NOUVELLES

Un emprunt de $1,200,000

QUATRE VILLES DE LA SASKATCHEWAN DEMANDERAIENT UN EMPRUNT DE PLUS D'UN MILLION — LE CABINET SUPPORTERAIT CET EMPRUNT

REGINA. — Quatre villes de la Saskatchewan ont présenté une requête au gouvernement provincial, le sollicitant de leur prêter son appui pour la négociation d'un emprunt du fédéral.

La somme totalitaire requise serait approximativement de $1,200,000, répartie ainsi:

Régina	$580,000
Moose-Jaw	320,000
Saskatoon	220,000
Prince-Albert	80,000

Le gouvernement approuve cette demande et promet tous ses efforts auprès d'Ottawa. L'emprunt serait pour fins de secours. Le gouvernement a déjà permis aux parties intéressées de s'adresser à Ottawa; cette procédure était nécessaire.

Le premier ministre Bennett n'a pas fait un secret de sa volonté bien déterminée d'exiger "de pressantes raisons" pour consentir de nouveaux prêts après tout ce qu'elle a reçu. Le premier ministre Gardiner a fait part aux représentants des villes en question de la nécessités d'offrir de "pressantes raisons".

BENNETT A WINNIPEG

Il est passé par Winnipeg, après une courte visite à Calgary, Alberta

Winnipeg. — Le premier ministre Bennett est passé par ici en route pour Ottawa, après une courte visite à Calgary. Vous pouvez dire, déclara M. Bennett aux journalistes, que je suis allé à Calgary et que j'ai joui de mon voyage. Le temps a été beau et j'ai rencontré une foule de vieux amis. Je n'ai pas remarqué de signes de détresse en cette ville avant d'avoir lu les journaux. Et vous pouvez dire que le parti conservateur est toujours fort dans l'Ouest. Il y a aussi une autre chose que vous pouvez dire. Si certaines personnes, et je ne mentionne aucun nom, prenaient congé aux Etats-Unis sans revenir au pays, elles ne nous manqueraient guère.

Le premier ministre n'a été que quelque temps à Winnipeg et est parti immédiatement pour Ottawa. Des conservateurs en vue étaient à la gare pour le recevoir.

BARNETT, REVISEUR

REGINA. — John Barnett, ancien sous-ministre des ressources naturelles est rendu à Régina comme délégué d'Ottawa en qualité de reviseur de tous les argents versés pour le secours à la province par le gouvernement fédéral. Il résidera dans l'édifice du bureau de poste et se tiendra en contact continuel avec les autorités provinciales. Le premier ministre Gardiner a annoncé que le gouvernement fédéral donnerait bientôt de nouvelles sommes pour l'assistance publique et la restauration de l'agriculture.

W. J. Tupper, lieutenant gouverneur

WINNIPEG. — M. W. J. Tupper, le fils de l'un des Pères de la Confédération, sir Charles Tupper, a été assermenté comme lieutenant gouverneur du Manitoba; il succède à M. James D. McGregor, qui s'est retiré.

PAS DE LIEUTENANT GOUVERNEUR

OTTAWA. — M. Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, vient d'annoncer qu'une résolution sera présentée à la Chambre, lors de la prochaine session, demandant l'abolition de la fonction du lieutenant gouverneur. "Je n'ai rien contre le Dr Bruce; c'est le premier gentilhomme du monde. Il s'agit tout simplement d'une question de principe et il appartient à la législature de décider si nous pouvons maintenir cette fonction et la résidence princière à Toronto.

Holt démissionne

MONTREAL. — Après 26 ans, sir Herbert Holt a abandonné la présidence de la Banque Royale du Canada. Lui succède, Morris W. Wilson.

Deux religieuses esquimaudes victimes de leur dévouement

HOPER BAY, Alaska. — Deux religieuses de Notre-Dame de la Neige qui soignaient les malades aux cours d'une épidémie à la mission des Jésuites américains de Hooper Bay dans l'Alaska, sont tombées malades elles-mêmes et ont succombé.

La congrégation indigène de Notre-Dame de la Neige, fondée il y a deux ans seulement à la mission de la Petite Soeur Thérèse à Hooper Bay, s'occupe spécialement de l'instruction des enfants.

Grève presque terminée

EDMONTON. — La grève du grain dans le centre de l'Alberta est pratiquement terminée, les fermiers de la région de Willingdon ayant décidé de mettre fin au blocus du mouvement du grain aux entrepôts.

L'ASPECT DES BILLETS DE LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Rhodes explique les nuances diverses qu'ils adopteront

OTTAWA. — L'hon. E.-N. Rhodes ministre des Finances, a fourni des détails sur l'aspect que présenteront les billets de la Banque du Canada. Les dénominations de ces billets seront de $1, $2, $5, $10, $20, $50, $100 et $1,000. Les traits de sir John A. MacDonald, premier ministre de la confédération, et de sir Wilfrid Laurier, le grand chef libéral, apparaîtront sur les billets de $500 et de $1000 respectivement. Le portrait du roi George V figurera sur les billets de $1; celui de la reine Marie sur les billets de $2 et celui du Prince de Galles sur les billets de $5. Les billets de $10, $20, $50 et $200 porteront l'image de la princesse Mary, de la princesse Elizabeth, du duc d'York et du duc de Gloucester respectivement.

Au verso, ces billets présenteront des figures allégoriques symbolisant l'agriculture, l'énergie électrique, le transport, etc.

Ces salaires seraient rétablis

OTTAWA. — Les employés du gouvernement fédéral ont été heureux d'apprendre que le premier ministre R.-B. Bennett a laissé entendre que leurs salaires seraient rétablis avant longtemps. M. Bennett, dans un ton enjoué, a aussi fait allusion aux prochaines élections fédérales.

La Presse Canadienne rapporte que M. Bennett a affirmé que son gouvernement serait réélu triomphalement en "appréciation des services rendus au Canada depuis quatre ans."

M. Cartier assermenté

OTTAWA. — M. Jacques-Narcisse Cartier, le nouveau membre bilingue de la commission canadienne de la radiodiffusion a été assermenté dans ses fonctions par M. E.-J. Lemaire C.R., C.M.G., greffier du conseil privé et il a assumé son poste à la vice-présidence de Radio-Etat.

M. Cartier, un des pionniers canadiens dans la T. S. F. et la radio-communication, succède à M. Thomas Maher comme représentant de l'élément canadien-français à la vice-présidence de la commission. Il apporte à ses nouvelles fonctions une grande compétence technique.

Déclaration

"Il est compréhensible, déclara M. Cartier, que je ne puis pour le moment déclarer rien de bien précis au sujet de mes plans. Je suis à peine arrivé et il me faudra plusieurs semaines encore pour embrasser dans tous ses détails le fonctionnement de la Commission. Je puis affirmer toutefois que, d'ici Noël ou le Jour de l'An, il y aura dans nos programmes d'intéressantes innovations qui plairont sûrement aux radiophiles de la langue française."

La Grande Vente

GRAND TIRAGE FINAL

Brodeur est l'heureux gagnant du deuxième de $150

1er prix, $250 John Baird, de Davis, Sask.; 2e, $150, William Brodeur de la ville; 3e, $100, C. Marce, $100, 4e et 5e prix de $50 chacun, S. Lukaschuk et J. W. Wright, tous deux de Prince-Albert.

Les gagnants des prix de $25 furent Mme George Kiewel, J. H. Pocha, Mlle A. Simpson et John Gabel, tous de la ville.

Les gagnants des prix de $15: W. S. Britton, de la ville; Mme F. Clark, Saskatchewan Forks; R. J. Halcro, Mme H. Gee, et Sam Shewchuk, tous de la ville.

Gagnants des prix de $10: G. R. Russell, F. X. Brunelle, Joe Poulin, Mme R. W. Williams, Dorothea Blake, de Prince-Albert; P. Lysak, Domremy; Ellen McBride et E. Shore, de Prince-Albert; Lucille Rheault de Henribourg, et A. Peterson de la ville.

Gagnants des prix de $5: N. Gillis, Allan Barsky, M. Doray, Patricia Moore, Mrs. L. S. Bowman, tous de Prince-Albert, et Myrtle Wright de Paddockwood.

L'avenir du Canada

Il dépend de la génération actuelle, dit l'ex-ministre de la justice

DROIT RECLAME

RIMOUSKI. — L'avenir du Canada dépend de la présente génération, a déclaré l'hon. Ernest Lapointe, ex-ministre de la justice, aux élèves du séminaire de Rimouski. M. Lapointe est un ancien du collège de Rimouski.

En discutant la possibilité d'amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, M. Lapointe a déclaré: "Il est vrai que j'ai dit que la rupture du lien fédéral serait un suicide national, mais je réclame pour le Canada le droit d'amender sa constitution. Un tel pouvoir, entouré de sauvegardes adéquates et essentielles, serait pour les droits provinciaux et minoritaires une meilleure protection que le système actuel qui est incertain et non précis."

L'orateur conseille aussi d'enseigner l'agriculture dans les écoles primaires.

A l'étranger

La session en Angleterre

LE DISCOURS DU TRONE

LONDRES. — Le discours que le Roi a prononcé à l'ouverture de la session parlementaire réaffirmait la résolution que le gouvernement a prise de poursuivre ses efforts pour maintenir la paix et de chercher à cette fin, une coopération internationale et un accroissement de l'autorité de la Société des nations. Au sujet de la révision de la constitution indienne, le discours exprimait l'espoir que les deux Chambres auront qu'un but, en abordant ce problème: augmenter le bien-être de l'Empire. Enfin, le discours annonçait les projets suivants: subventionner les cargos irréguliers, améliorer l'habitation, accélérer l'organisation des communications aériennes de l'Empire.

L'opinion de Baldwin

LONDRES. — En cas d'urgence, dont il n'y a pas d'indices pour le moment, la Grande-Bretagne ne sera pas prise à l'improviste, a-t-il été déclaré en Chambre des Communes, pendant un important débat sur la défense impériale.

Stanley Baldwin, lord-président du Conseil, ne croit guère à la déclaration précédente faite par Winston Churchill, à savoir que l'Allemagne aura une force d'aviation supérieure à celle de l'Angleterre en 1936, et qu'elle s'arme de nouveau sur terre, sur mer et dans l'air. Baldwin dit que la force de l'Allemagne n'est pas la moitié de celle de l'Angleterre.

Elles s'y opposent

LONDRES. — Le refus de la France et de l'Italie de concourir dans les modifications que l'on veut apporter au traité de Washington est considéré comme un sérieux retard dans la solution du problème naval, suivant les commentaires recueillis dans les centres anglo-américains.

Le Japon accepte

LONDRES. — Le Japon tenterait une entente à propos du traité naval sur les bases du compromis britannique.

Abrogation d'un traité

TOKYO. — Le Japon invite la France et l'Italie à se joindre à lui pour abroger le traité naval de Washington.

LE ROI GEORGES OUVRE LE PARLEMENT



Cette photographie a été prise lors de l'ouverture du parlement. En haut, Leurs Majestés se rendant du palais Buckingham à la Chambre. En Bas, les gardes quittent la Chambre des Lords après avoir inspecté les voûtes. Antique tradition.

Propositions américaines

LONDRES. — Les délégués américains à la conférence navale du désarmement ont suggéré aux représentants de l'Angleterre une entente suivant laquelle ces deux puissances navales ne pourraient augmenter leur armement naval pour se menacer réciproquement mais garderaient leur liberté de construire des navires pour rencontrer les développements de la force navale du Japon, si on s'éloignait du traité naval de Washington.

Un avertissement à l'Angleterre

CANBERRA. — Le Dr Earle Page, premier ministre de l'Australie, a averti la Grande-Bretagne que si elle ne se désistait pas de sa présente politique tarifaire, elle s'attirerait des représailles de ce dominion.

Aux Antilles

LONDRES. — On a annoncé que le duc de Gloucester, troisième fils du Roi, qui a assisté aux fêtes du centenaire en Australie, passera trois semaines dans les Antilles anglaises, mais ne visitera pas le Canada.

La restauration économique de la France

PARIS. — Dans un discours à des hommes d'affaires, le premier ministre Flandin a annoncé que son gouvernement projette d'appliquer un programme. Il s'est borné à laisser entrevoir certains aspects. Il a déclaré que des experts indiqueront les industries qui constituent un fardeau pour le pays et celles qu'il faut protéger. Il a dit que la lutte, que le président Roosevelt a faite à la crise sans porter atteinte à la constitution des Etats-Unis montre ce qu'un chef de gouvernement peut faire avec l'appui de l'opinion publique.

L'ITALIE S'EXPLIQUE

ROME. — Un communiqué officiel publié dernièrement, fournit une première explication au refus de l'Italie de consentir à la requête de la France demandant l'extradition du Dr Ante Pavelich et d'Egon Kvaternik, supposés chefs du complot terroriste qui coûta la vie au roi Alexandre de Yougoslavie. Ce communiqué dit que ni la loi pénale italienne, ni les traités internationaux et l'usage ne justifient l'extradition des deux hommes actuellement détenus à Turin.

"Cesser le feu"

Sarrebruck, La Sarre.—Le Reichsfuhrer Adolf Hitler a donné aux gros canons de la batterie de propagande naziste dans la Sarre, l'ordre de cesser le feu.

Conformément à l'entente convenue avec le ministre des Affaires Etrangères de France, M. Pierre Laval, par laquelle l'Allemagne paiera le rachat des propriétés minières françaises dans la Sarre si la France abandonne sa campagne pour maintenir ce territoire sous l'égide de la Société des Nations, le chancelier Hitler a donné instruction aux chefs nazistes de mettre la pédale douce.

Manifestations

Les autorités autrichiennes prennent des mesures pour prévenir une révolte naziste — Regain d'activité chez les nazis autrichiens.

BERLIN. — Des étudiants ont manifesté contre la Tchécoslovaquie devant la légation de ce pays. Ils ont chanté des chants nazistes.

EN AUTRICHE

VIENNE. — Les manifestations d'étudiants qui ont eu lieu à Vienne avaient un caractère germanophile tel que les autorités autrichiennes ont pris des mesures pour prévenir une révolte naziste. Ces manifestations étaient une réponse à des étudiants de l'Université de Prague qui ont manifesté contre l'Allemagne ces jours derniers.

On observe un regain d'activité chez les nazis autrichiens. Ils ont récemment distribué des feuillets de propagande où ils qualifient d'"assassinat" l'exécution des meurtriers du chancelier Dollfuss.

Bilan d'une émeute

LOS ANGELES. — Cette ville a été le théâtre de sanglants désordres imputables à la grève des employés de tramway et d'autobus. Il y a eu collision entre trois tramways que les grévistes avaient fait dévier de leur route, et une vingtaine de voyageurs ont été blessés, quelques-uns grièvement. On a tiré des coups de feu sur les voitures et fait voler leurs vitres en éclats. Les employés au travail sur plusieurs tramways ont été roués de coups. Vingt-six personnes en tout ont dû être admises d'urgence à l'hôpital.

Révolte étouffée

LIMA, Pérou. — Une révolte en trois villes contre le gouvernement du Pérou a été étouffée et plus de 200 rebelles sont en prison.

Un conflit à résoudre

GENEVE. — Le "procès intenté" par les Yougoslaves contre la Hongrie à Genève relègue dans l'ombre, pour le moment, la guerre du Gran Chaco et le prochain plébiscite de la Sarre.







